Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

ORIGINE DES TITULAIRES – PERSONNES MORALES

SPÉCIFICATIONS DE PRODUIT

1. APERÇU GÉNÉRAL

1.1 INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION DES SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Titre des spécifications du produit : Origine des titulaires – Personnes morales
Date de référence : 01/01/2012
Contacts : Service Public Fédéral Finances
Boulevard du Roi Albert II, 33
1030 Bruxelles
Email : datadelivery@minfin.fed.be
Site web : https://finances.belgium.be/fr
Langues des spécifications du produit : Néerlandais, Français
Format de distribution : PDF
Standard de rédaction : les spécifications du produit sont écrites selon le standard ISO 19131.

1.2 TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS

Dans le cadre de la présente spécification, les définitions suivantes sont d'applications.

Remarque : les définitions présentes dans le document n'ont aucune valeur légale ou officielle. Elles ne sont proposées qu'à titre purement indicatif afin d'aider à la compréhension du concept défini.

Objet et type d'objets
Un objet est une abstraction d'un phénomène du monde réel représentée dans le jeu de données. **Un type d'objets** est un ensemble **d'objets** caractérisés par des **attributs** identiques.

Jeu de données
Un jeu de données correspond à un ensemble identifiable de données, correspondant à autant **d'objets** d'un ou de plusieurs **types**, conforme à des spécifications clairement établies.

Catalogue d'objets
Un **catalogue d'objets** correspond à l'ensemble que forment la définition des **types d'objets** compris dans un jeu de données et à la définition de leurs **attributs** respectifs.

Type d'objets abstrait
Un **type d'objets** est dit abstrait dès lors qu'il n'est pas en tant que tel présent dans le jeu de données, mais qu'il est référencé dans le catalogue et qu'il a été construit de manière à reprendre l'ensemble des propriétés communes aux types d'objets constituant le jeu de données.

Attribut
Un attribut correspond à une propriété d'un **objet** ou d'un **type d'objets**. Dans le catalogue d'**objets**, l'**attribut** d'un **type d'objets** se détermine par son nom, sa définition et éventuellement, les valeurs que peuvent prendre cet **attribut** (i.e. le domaine) et leurs unités. Dans un jeu de données, l'**attribut** d'un **objet** est déterminé par son nom et sa valeur.

Bien immeuble
Un **bien immeuble** correspond à un bien qui ne peut être déplacé. Aux termes du code civil, les fonds de terre et les bâtiments sont **immeubles par nature**, alors que certains objets, placés sur un **bien immeuble** par la personne jouissant de ce bien afin de l'exploiter, sont **immeubles par destination**.

Contribuable
Par **contribuable**, est entendu tout titulaire d'un droit réel sur un bien immobilier qui lui en confère la jouissance et le rend a priori redevable du précompte immobilier. Il s'agit d'un des droits réels suivants : la pleine propriété, l'usufruit, la superficie, l'emphytéose, et le droit d'usage ou d'habitation. Par **contribuable**, est également entendu tout possesseur sans titre d'un bien immobilier. Le **contribuable** peut être une personne morale ou une personne physique. Plusieurs **contribuables** peuvent jouir, dans l'indivision, d'un même bien immobilier.

Précompte immobilier
Le précompte immobilier correspond à un impôt annuel qui échoit aux propriétaires d'un bien immobilier situé en Belgique. Son calcul est basé sur le revenu cadastral du bien immobilier.

Revenu cadastral
Le revenu cadastral d'un bien immobilier correspond à sa valeur locative normale annuelle nette au 1er janvier 1975. Il a été établi sur base de ses caractéristiques ayant un impact sur les loyers qui peuvent en être perçus.

Exonération du précompte immobilier
L'exonération correspond à la dispense de s'acquitter du précompte immobilier les propriétaires de certains biens immobiliers. L'exonération se fonde essentiellement sur l'article 253 du CIR, qui exonère de précompte immobilier. Cet article a été régionalisé, il faut donc se référer aux décrets et ordonnances en vigueur pour établir sa portée complète.

Parcelle patrimoniale
La **parcelle** correspond à l'unité de base et du calcul de l'impôt foncier caractérisée par l'ensemble de personnes morales ou physiques qui disposent de droits réels dessus, par sa nature unique, et par sa continuité physique. Une **parcelle** patrimoniale ne peut appartenir qu'à une seule commune.

Destination morphologique
La **destination morphologique** de la parcelle correspond à la destination du bien immobilier déterminée sur base de ses caractéristiques en termes de construction et d'aménagement. Elle correspond donc à l'usage prévu pour le bien immobilier au moment de la conception de sa configuration actuelle. Elle ne correspond donc pas à l'usage qui en est réellement fait, ou à la destination légale de la zone où il est situé.

Modification notable
Par modification notable, on entend toute transformation physique d'un bien immeuble susceptible d'augmenter son revenu cadastral de 50€ ou de 15% de sa valeur originale.

Indivision
L'**indivision** correspond à la situation caractérisant un bien sur lesquels s'exercent des droits réels identiques appartenant à des titulaires différents. Chaque co-titulaire dispose d'une **quotité indivise**. L'**indivision** peut s'appliquer ici i aux **biens immeubles**, par nature, par destination ou par objet. Ainsi, un bien immobilier peut être détenu en pleine propriété par plusieurs personnes ans l'**indivision**, au même titre qu'un droit de superficie ou une emphytéose.

1.3 ABRÉVIATIONS UTILISÉES

SPF : Service Public Fédéral
AGDP : Administration générale de la documentation patrimoniale du SPF Finances
IANA : Internet Assigned Numbers Authority
CIR : Code d'impôt sur les revenus
BCE : Banque Carrefour des Entreprises
DG : Direction Générale
INS : ex-Institut National de Statistique, dissous et remplacé par la DG Statistiques du SPF Economie

1.4 DESCRIPTION INFORMELLE DU PRODUIT

Origine des titulaires – Personnes morales correspond au jeu de données décrivant l'origine des personnes morales titulaires de droits réels sur des biens immobiliers situés en Belgique selon leur commune de siège social pour les personnes morales établies en Belgique et selon leur pays ou territoire de siège social pour les personnes morales étrangères. Ce jeu de données est composé de sept classes. La première classe reprend, à l'échelle nationale, pour chaque nature, le nombre total de parcelles, le nombre de parcelles détenues par des titulaires de chaque commune belge et le nombre de parcelles détenues par les titulaires de chaque pays ou territoire. Le nombre de parcelles tient compte des quotités effectivement détenues. La deuxième classe

reprend ces informations à l'échelle des trois régions. Les classes suivantes font de même à l'échelle des provinces, des arrondissements, des communes, des divisions cadastrales et des secteurs statistiques. Le jeu de données est librement téléchargeable, sous forme de CSV zippés.

Origine des titulaires – Personnes morales est constitué à partir de la base de données cadastrales de référence et à partir de la base de données relatives aux personnes morales. Dans la première, sont consignés, pour chaque parcelle, la nature cadastrale, les titulaires de droits réels et la nature de leur droit. Ces variables sont déterminées notamment suite à un changement de droit réel ou suite à l'enregistrement d'un acte. Dans la seconde base de données, sont reprises, pour chaque personne morale diverses informations provenant de la Banque-Carrefour des Entreprises, source authentique en ce qui concerne les personnes morales.

2. PÉRIMÈTRE DES SPÉCIFICATIONS

Ces spécifications de produit s'appliquent uniformément à l'entièreté du produit décrit, sans distinction d'échelle spatiale.

3. IDENTIFICATION DU PRODUIT

3.1 TITRE

Origine des titulaires – Personnes morales

3.2 VERSION

Identifiant de version : 11.0
Date de référence : 01/01/2012

3.3 DESCRIPTION

Origine des titulaires – Personnes morales correspond au jeu de données décrivant l'origine des personnes morales titulaires de droits réels sur des biens immobiliers situés en Belgique selon leur commune de siège social pour les personnes morales établies en Belgique et selon leur pays ou territoire de siège social pour les personnes morales étrangères. Ce jeu de données est composé de sept classes. La première classe reprend, à l'échelle nationale, pour chaque nature, le nombre total de parcelles, le nombre de parcelles détenues par des titulaires de chaque commune belge et le nombre de parcelles détenues par les titulaires de chaque pays ou territoire. Le nombre de parcelles tient compte des quotités effectivement détenues. La deuxième classe reprend ces informations à l'échelle des trois régions. Les classes suivantes font de même à l'échelle des provinces, des arrondissements, des communes, des divisions cadastrales et des secteurs statistiques. Le jeu de données est librement téléchargeable, sous forme de CSV zippés.

3.4 THÈME(S)

Les données comprises dans cet ensemble appartiennent à la catégorie thématique suivante :
Société.

3.5 COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Les données comprises dans cet ensemble couvrent l'entièreté du territoire national belge.

3.6 COUVERTURE TEMPORELLE

Les données comprises dans cet ensemble reflètent la situation au 1er janvier 2012.

3.7 TYPE DE REPRÉSENTATION SPATIALE

Les données comprises dans cet ensemble sont des tables de texte, c'est-à-dire qu'aucun attribut des objets n'en spécifie la géométrie. Leurs géométries peuvent être retrouvées *via* leurs identifiants uniques respectifs.

4. CONTENU ET STRUCTURE DES DONNÉES

Le contenu du jeu de données décrit par le présent document est spécifié au moyen d'un catalogue d'objets.

4.1 CATALOGUE D'OBJETS

Le jeu de données contient sept types d'objets hiérarchiquement établis :

- NationalWideOwnersOriginLegalPersons ;
- RegionalWideOwnersOriginLegalPersons ;
- ProvincialWideOwnersOriginLegalPersons ;
- ArrondissementWideOwnersOriginLegalPersons ;
- MunicipalityWideOwnersOriginLegalPersons ;
- DivisionWideOwnersOriginLegalPersons ;
- StatisticalUnitWideOwnersOriginLegalPersons.

Ces sept types d'objets correspondent respectivement aux territoires suivants :

- Le territoire national ;
- Le territoire des trois régions (au sens de l'article 3 de la constitution) ;
- Le territoire des provinces, ainsi que celui de la région de Bruxelles-Capitale ;
- Le territoire des arrondissements administratifs ;
- Le territoire des communes ;
- Le territoire des divisions cadastrales ;
- Le territoire des secteurs statistiques.

Le jeu de données contient également un huitième type d'objet : OriginTable. Il s'agit d'un type annexe facilitant l'exploitation du jeu de données.

4.1.1 Propriétés communes des types d'objets de Origine des titulaires – Personnes morales

Huit cent quarante-trois propriétés sont communes à l'ensemble des types d'objets constituant le jeu de données Origine des titulaires – Personnes morales. Ces propriétés sont définies dans le présent catalogue comme des attributs du type d'objet générique « Type générique – Origine des titulaires – Personnes morales ».

Les sept types d'objets constituant le jeu de données sont dès lors définis comme des instances spécifiques de ce type générique, dont ils héritent l'ensemble des propriétés, alors que ce type générique est un type d'objets abstrait. Cette méthode évite de définir ces attributs à l'identique pour chaque jeu de données.

4.1.1.1 Type générique – Origine des titulaires – Personnes morales

Identifiant du type	OwnersOriginLegalPersonsGenericType
Nom du type	Type générique – Origine des titulaires – Personnes morales
Type générique	Néant
Définition du type	Type d'objets abstrait comprenant l'ensemble des attributs communs aux types d'objets constituant le jeu de données Origine des titulaires – Personnes morales.

4.1.1.1.1 Identifiant de l'objet

Identifiant de l'attribut	NISCode
Nom de l'attribut	Identifiant de l'objet
Définition de l'attribut	Identifiant unique de l'objet, maintenu par le SPF Economie (i.e. le code INS de l'unité administrative ou statistique) sauf dans le cas du type d'objets DivisionWideOwnersOriginLegalPersons, pour lequel l'AGDP définit l'identifiant.

4.1.1.1.2 Nom français de l'objet

Identifiant de l'attribut	NameFre
Nom de l'attribut	Nom français de l'objet

Définition de l'attribut	Nom officiel en français de l'objet. L'attribut provient de la constitution, dans le cas des objets appartenant aux types NationalWideOwnersOriginLegalPersons et RegionalWideOwnersOriginLegalPersons. L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988, dans le cas des objets appartenant aux types ProvincialWideOwnersOriginLegalPersons, ArrondissementWideOwnersOriginLegalPersons et MunicipalityWideOwnersOriginLegalPersons et à la condition que les objets existent lors de l'entrée en vigueur de l'Arrêté Royal. Dans les autres cas, l'attribut provient de diverses sources consolidées.

4.1.1.1.3 Nom néerlandais de l'objet

Identifiant de l'attribut	NameDut
Nom de l'attribut	Nom néerlandais de l'objet
Définition de l'attribut	Nom officiel en néerlandais de l'objet. L'attribut provient de la constitution, dans le cas des objets appartenant aux types NationalWideOwnersOriginLegalPersons et RegionalWideOwnersOriginLegalPersons. L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988, dans le cas des objets appartenant aux types ProvincialWideOwnersOriginLegalPersons, ArrondissementWideOwnersOriginLegalPersons et MunicipalityWideOwnersOriginLegalPersons et à la condition que les objets existent lors de l'entrée en vigueur de l'Arrêté Royal. Dans les autres cas, l'attribut provient de diverses sources consolidées.

4.1.1.1.4 Nom allemand de l'objet

Identifiant de l'attribut	NameGer
Nom de l'attribut	Nom allemand de l'objet
Définition de l'attribut	Nom officiel en allemand de l'objet. L'attribut provient de la constitution, dans le cas des objets appartenant aux types NationalWideOwnersOriginLegalPersons et RegionalWideOwnersOriginLegalPersons. L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988, dans le cas des objets appartenant aux types ProvincialWideOwnersOriginLegalPersons, ArrondissementWideOwnersOriginLegalPersons et MunicipalityWideOwnersOriginLegalPersons et à la condition que les objets existent lors de l'entrée en vigueur de l'Arrêté Royal et sis dans la région linguistique de langue allemande. Dans les autres cas, l'attribut provient de diverses sources consolidées.

4.1.1.1.5 Nature cadastrale

Identifiant de l'attribut	ParcelNature	
Nom de l'attribut	Nature cadastrale	
Définition de l'attribut	Occupation du sol tel que documenté par l'AGDP. Celle-ci est déterminée, pour chaque parcelle, par les agents du SPF Finances et correspond à sa destination morphologique.	
Valeurs de l'attribut		
Code	Nom français	Définition
1	Terre agricole	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture, à l'exclusion de la culture maraichère.
2	Pâture	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la pâture d'animaux d'élevage.
3	Pré	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la fauche.

4	Jardin	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture potagère particulière ou aux plantations d'agrément d'habitations particulières, à l'exclusion de celles autour de châteaux ou de bâtiments qui publics de plus de 50 ares.
5	Terrain maraicher	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture maraichère.
6	Pré alluvial	Toute parcelle correspondant à un terrain anciennement recouvert par une rivière non-cadastrée.
7	Pré embouche	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à l'embouche d'animaux d'élevage.
8	Patsart	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la pâture et anciennement couvert de bois ou de forêt.
9	Bois	Toute parcelle correspondant à un terrain d'amplitude suffisante recouvert d'arbres, à l'exception des exploitations sylvicoles et des vergers.
10	Verger haute tige	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture d'arbres fruitiers de haute tige.
11	Verger basse tige	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture d'arbres fruitiers de basse tige.
13	Pépinière	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture d'arbres en vue de leur exploitation.
14	Exploitation de sapins de Noël	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture de résineux vendus lors des fêtes de fin d'années.
17	Parc	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée aux plantations d'agrément public ou des plantations de plus de 50 ares atour de châteaux ou de bâtiments publics.
18	Terrain de sport	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la pratique de sports divers, à l'exclusion de la natation.
20	Plaine de jeux	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la pratique de loisirs.
21	Terrain de camping	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à l'hébergement de plaisance et de courte durée.
22	Piscine	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la natation de plein air.
24	Point d'eau	Toute parcelle non-bâtie exiguë où l'eau jaillit, à l'instar d'une fontaine ou d'une source.
25	Mare	Toute parcelle non-bâtie recouverte d'eau qui ne correspond pas aux natures 26 et 27.
26	Etang	Toute parcelle non-bâtie recouverte d'eau sans courant et principalement dédié à la pêche.
27	Lac	Toute parcelle non-bâtie recouverte d'eau, souvent en raison de la présence d'un barrage empêchant l'écoulement d'un cours d'eau ou d'autres aménagements artificiels.

28	Douve	Toute parcelle correspondant à un fossé, éventuellement rempli d'eau, entourant des places fortes historiques, comme des villes ou des châteaux.
29	Fosse	Toute parcelle correspondant à un long et profond dénivelé naturel où coule éventuellement un cours d'eau.
30	Pisciculture	Toute parcelle correspondant à une pièce d'eau dédiée à l'élevage de poissons ou de fruits de mer.
33	Chemin cadastré	Toute parcelle non-bâtie rectiligne principalement utilisée pour la circulation motorisée ou piétonne.
34	Place	Toute parcelle non-bâtie vaste et aménagée en vue de la circulation motorisée ou piétonne.
35	Terrain vain ou vague	Toute parcelle non-bâtie ni boisée ni exploitée ou dédiée à un usage spécifique.
36	Bruyère	Toute parcelle non-bâtie d'amplitude suffisante laissée inculte et non-boisée.
38	Marais	Toute parcelle correspondant à une terre majoritairement recouverte d'eau stagnante.
39	Fagne	Toute parcelle correspondant à une terre majoritairement recouverte d'eau stagnante et située dans le plateau ardennais.
41	Alluvion	Toute parcelle non-bâtie regagnée sur l'ancien lit d'une rivière ou d'un cours d'eau.
42	Dune	Toute parcelle non-bâtie majoritairement recouverte de hauteurs de sable, sur lequel pousse éventuellement une végétation éparse.
43	Rempart	Toute parcelle correspondant à des accumulations de sol entourant une ancienne place forte, comme une ville ou un château, et assurant anciennement sa protection.
44	Digue	Toute parcelle non-bâtie parallèle à un cours d'eau, à une pièce d'eau ou au littoral et renforcée de manière à empêcher la submersion des terres lors de crues.
45	Terril vain ou vague	Toute parcelle correspondant à une terre recouverte d'un amas de matériau excavé à l'occasion d'activités minières industrielles et actuellement hors d'usage.
46	Terrain d'épandage vain ou vague	Toute parcelle non-bâtie anciennement dédiée à l'entrepôt d'immondices mais actuellement hors d'usage.
49	Terrain d'épandage exploite	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à l'entrepôt d'immondice.
50	Terrain industriel	Toute parcelle non-bâtie effectivement utilisée pour activités industrielles diverses.
51	Chantier	Toute parcelle correspondant à un terrain sur lequel s'exerce une activité industrielle autre que de l'entreposage ou du déversement de décombres industriels.
52	Quai	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée au chargement et au déchargement de marchandises.

54	Bassin industriel	Toute parcelle non-bâtie utilisée comme réservoir ou bassin à ciel ouvert desservant une exploitation industrielle
55	Chemin de fer	Toute parcelle correspondant à une voie ferrée.
56	Terril exploite	Toute parcelle correspondant à une terre recouverte d'un amas de matériau excavé à l'occasion d'activités minières industrielles.
57	Carrière	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à l'industrie extractive.
59	Canal	Toute parcelle non-bâtie creusée et remplie d'eau en vue de la circulation de navires.
62	Tumulus	Toute parcelle non-bâtie artificiellement rehaussée au-dessus de sépultures.
63	Borne	Toute parcelle non-bâtie entourant immédiatement une borne géodésique ou un repère topographique en vue de sa protection.
67	Superficie d'un bâtiment ordinaire	Toute parcelle correspondant à la superficie au sol d'une construction ordinaire. Cette nature subsiste à titre de reliquat pour représenter le tréfond d'une parcelle bâtie ordinaire.
68	Superficie d'un bâtiment exceptionnel	Toute parcelle correspondant à la superficie au sol d'une construction exceptionnelle. Cette nature subsiste à titre de reliquat pour représenter le tréfond d'une parcelle bâtie exceptionnelle, comme un hôpital ou une école.
69	Superficie d'un bâtiment industriel	Toute parcelle correspondant à la superficie au sol d'une construction industrielle. Cette nature subsiste à titre de reliquat pour représenter le tréfond d'un parcelle bâtie industrielle.
70	Terrain	Toute parcelle non-bâtie qui ne pouvait être considérée comme bâtissable, à défaut de pièces justificatives. Cette nature subsiste à titre de reliquat.
71	Parking	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée au parcage de voitures, à l'exclusion des terrains intégrés à des immeubles résidentiels ou des terrains intégrés à des sites industriels.
72	Champ d'aviation	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée au décollage ou à l'atterrissage d'aéronefs, à l'exclusion de ceux intégrés à des immeubles ou à des sites industriels.
73	Terrain militaire	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée aux activités militaires.
74	Cimetière	Toute parcelle non-bâtie comprenant une ou plusieurs sépultures, à l'exclusion des sépultures intégrées aux monuments historiques ou religieux.
75	Oseraie	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la plantation d'osiers en vue de leur exploitation.

76	Bassin ordinaire	Toute parcelle non-bâtie utilisée comme réservoir ou bassin à ciel ouvert ne desservant pas une exploitation industrielle.
77	Cour	Toute parcelle non-bâtie exiguë comprise entre les murs d'une ou de plusieurs constructions.
78	Terrain à bâtir	Toute parcelle non-bâtie disposant d'un permis régional pour y construire un ou plusieurs bâtiments ou qui est mentionnée dans un acte notarié comme terrain à bâtir.
79	Partie de parc de stationnement	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'une terre principalement dédiée au parcage de voitures. La copropriété des espaces communs et privatifs est organisée par un acte de base.
80	Matériel et outillage non-bâti	Nature supplémentaire correspondant à du matériel et de l'outillage, à l'exclusion des bassins, qui ne peut figurer au plan ou qui est déplaçable et qui est placé sur une parcelle non-bâtie.
85	Bassin de décantation	Nature supplémentaire correspondant à des bassins de décantation, cadastrés comme du matériel et outillage non-bâti.
86	Rouissoir	Nature supplémentaire correspondant à des bassins destinés aux traitements de l'industrie textile, cadastrés comme du matériel et outillage non-bâti.
87	Bassin de matériel et outillage	Nature supplémentaire correspondant à un réservoir ou à un bassin à ciel ouvert à usage industriel cadastré comme du matériel et outillage non-bâti.
164	Parties communes générales d'un bâtiment	Parcelle correspondant à des parties communes à l'ensemble des titulaires de droits réels. Cette nature se retrouve dans différents types d'immeubles, comme des immeubles résidentiels, commerciaux ou industriels et est utilisée depuis le 19 mai 2015.
165	Parties communes spécifiques d'un bâtiment	Toute parcelle correspondant à des parties communes à certains titulaires de droits réels seulement.
166	Superficie d'un bâtiment (autre)	Toute parcelle cadastrée avant le 31 décembre 2020 correspondant à l'emprise au sol d'une construction dont une partie seulement est exonérée.
170	Autre non bâti	Toute parcelle non-bâtie dont la nature précise n'est pas spécifiée.
200	Maison	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au logement d'un seul ménage.
201	Baraquement	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à un hébergement temporaire ou de fortune.
202	Taudis	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au logement mais dépourvue de tout confort et à la limite de l'insalubrité.

203	Remise	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée principalement à de l'entrepôt particulier.
204	Garage	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au parcage de véhicules particuliers.
205	Abri	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la protection des intempéries.
206	Toilettes	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée aux besoins sanitaires de l'homme.
220	Entité privative#	Parcelle privative cadastrée avant le 19 mai 2015 et pouvant correspondre à l'une des natures suivantes : 532, 533, 534, 535, 536, 537, 543, 544, 545, 546, 547, 549, 550. La nature n'est plus attribuée depuis et les parcelles créées ou adaptées depuis lors reçoivent une des natures précitées.
221	Entités privatives	Parcelle privative cadastrée avant le 19 mai 2015 et pouvant correspondre à l'une des natures suivantes : 532, 533, 534, 535, 536, 537, 543, 544, 545, 546, 547, 549, 550. La nature n'est plus attribuée depuis et les parcelles créées ou adaptées depuis lors reçoivent une des natures précitées.
222	Building	Parcelle cadastrée avant le 1e novembre 2018 et correspondant à un immeuble de facto loti mais dépourvu d'acte de base. Ceci n'est plus cadastré de la sorte actuellement, chaque lot, ainsi que les parties communes, étant cadastrés séparément, et leurs natures respectives étant spécifiées séparément.
223	Maison#	Toute parcelle pourvue d'une construction comprenant au moins deux maisons superposées et sans communication interne.
240	Ferme	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exploitation de terrains agricoles et au logement des exploitants.
241	Ecurie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement d'équidés.
242	Pigeonnier	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de pigeons.
243	Petit élevage	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'élevage à petite échelle de bétail, quel qu'il soit.
244	Grand élevage	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'élevage à grande échelle de bétail, quel qu'il soit.
245	Serre	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à favoriser la culture en augmentant la température en son sein.

246	Champignonnière	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à favoriser la culture de champignons.
247	Bâtiment rural	Toute parcelle pourvue d'une construction secondaire principalement dédiée à l'exploitation de terrains agricoles.
260	Imprimerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'impression de papier.
261	Garage atelier	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'entretien et à la réparation de véhicules et/ou à leur vente
262	Forge	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la déformation de métaux et à leur réutilisation.
263	Menuiserie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'assemblage de bois en vue de la construction ou de l'assemblage de meubles, de châssis et d'autres biens.
264	Lavoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au nettoyage, à l'entretien et au repassage de vêtements. Ces opérations ne peuvent être réalisées par le client lui-même. Dans ce cas, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti depuis le 19 mai 2015 ou si la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été lotie avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
265	Atelier	Toute parcelle pourvue d'une construction ou à une installation destinée à un autre type d'artisanat, comme les ateliers de bijouteries, de tannerie, de reliure, etc.
280	Laiterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la collecte de lait, à son conditionnement, et à son éventuelle transformation en divers produits.
281	Boulangerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation de pains et de pâtisseries à destination de commerces. Dans le cas où l'installation est destinée à la vente de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

282	Charcuterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la fabrique de produits charcutiers ou au traitement de graisses animales. Dans le cas où l'installation est destinée à la vente de charcuterie à des particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
283	Abattoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'abattage ou à l'équarrissage de bêtes.
284	Fabrique d'aliments à bétail	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et au conditionnement de nourriture à bétail.
285	Fabrique de café	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la torréfaction et au conditionnement du café. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
286	Brasserie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation de la bière et à son conditionnement. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

287	Fabrique de boissons	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation de boissons autres que la bière et à leur conditionnement. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
288	Fabrique de tabac	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au conditionnement du tabac. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
289	Meunerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la transformation des graines en farine.
290	Fabrique de produits alimentaires	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation et au conditionnement de produits alimentaires non-cités plus haut. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
300	Fabrique d'habillement	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la confection de vêtements, de chapeaux ou de fourrures. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

301	Usine textile	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production des tissus, des fils, des étoffes et des tapis. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
302	Fabrique d'articles de cuir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production d'articles de cuir, comme les chaussures, les gants. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
303	Fabrique de meubles	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de meubles. Dans les cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
304	Fabrique de jouets	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de jouets. Dans les cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

305	Papeterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de papiers. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
306	Fabrique d'articles usuels	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production d'articles usuels non-repris plus haut. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
320	Briqueterie	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à la production de briques et de tuiles. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
321	Cimenterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de ciment. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

322	Scierie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la découpe et au conditionnement du bois. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
323	Fabrique de couleurs	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de couleurs. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
324	Fabrique de matériaux de construction	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de matériaux de construction non-cités plus haut. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
340	Métallurgie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la transformation industrielle de métaux, et à la production de produits finis ou semi-finis à base de métaux.
341	Haut fourneau	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la fonte et à la désoxydation industrielle de divers minerais, principalement celui du fer.
342	Four chaux	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de chaux par calcination de calcaire.
343	Atelier de construction	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à l'assemblage de machines, d'appareils, de navires ou d'avions et de leurs composantes respectives.

344	Fabrique de matériel électrique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de matériel électrique.
345	Raffinerie de pétrole	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au raffinage du pétrole.
346	Usine chimique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la création synthétique de divers produits, comme l'azote, des colles ou des molécules pharmaceutiques.
347	Fabrique de caoutchouc	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de caoutchouc.
348	Glacière	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de glaces non destinées à la consommation alimentaire.
349	Verrerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de verres, sous forme de produits finis ou semi-finis.
350	Fabrique de plastique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de plastiques, sous forme de produits finis ou semi-finis.
351	Fabrique de céramique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de céramique, de faïence et de porcelaine.
352	Charbonnage	Toute parcelle pourvue d'une construction ayant fait partie d'une exploitation de charbon.
353	Centrale électrique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production électrique.
354	Usine de gaz	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de gaz.
355	Gazomètre	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement destinée au stockage du gaz.
356	Cokerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement destinée à la production de coke par pyrolyse de charbon.
357	Bâtiment industriel	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à une production industrielle non définie plus haut.
370	Hangar	Toute parcelle pourvue d'une construction non fermée principalement dédiée au stockage de biens ou de marchandises.
371	Entrepôt	Toute parcelle pourvue d'une construction fermée principalement dédiée au stockage de biens ou de marchandises.

372	Cabine électrique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à accueillir les extrémités des lignes de transport électrique et à leur éventuelle transformation.
373	Pylône	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au support vertical de conducteurs, comme les lignes à haute tension.
374	Cabine à gaz	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au transport et à l'éventuel conditionnement de gaz.
375	Cabine	Toute parcelle pourvue d'une construction réduite qui n'est ni une cabine électrique, ni une cabine de gaz, ni une cabine de téléphone.
376	Réservoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au stockage de liquide.
377	Silo	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au stockage de matières en vrac.
378	Centre de recherche	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la recherche scientifique ou industrielle.
379	Séchoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à sécher divers produits.
380	Installation frigorifique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à maintenir au frais divers produits
381	Matériel et outillage bâti	Toute parcelle correspondant au matériel et à l'outillage installés sur une parcelle bâtie mais qui en raison d'une dissociation du patrimoine doit faire l'objet d'une parcelle patrimoniale distincte.
382	Exploitation industrielle#	Toute parcelle pourvue d'une construction industrielle sur laquelle s'exercent de nombreux droits complexes.
400	Banque	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités bancaires et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un bureau # ou d'une entité privative #.
401	Bourse	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à des activités boursières et conçue comme telle.
402	Bâtiment de bureaux	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à accueillir des bureaux non bancaires. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un bureau # ou d'une entité privative #.

403	Café	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités de débit de boisson et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un commerce # ou d'une entité privative #.
404	Hôtel	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités d'hôtellerie et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un commerce # ou d'une entité privative #.
405	Restaurant	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités de restauration et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un commerce # ou d'une entité privative #.
406	Salle de fêtes	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à accueillir des activités festives ou dansantes.
407	Maison de commerce	Toute parcelle correspondant à un immeuble non-loti dont le rez-de-chaussée est principalement conçu pour le commerce de détail relativement modeste. En cas contraire, il s'agit de la nature 535.
408	Grand magasin	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à la vente de marchandises diverses à des particuliers.
409	Garage dépôt	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à l'entreposage de véhicules de transport utilisés par un même exploitant.
410	Bâtiment de parking	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à l'entreposage limité dans le temps de véhicules de transport particuliers.
411	Station-service	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la distribution de carburant aux particuliers et au nettoyage de leur véhicule.
412	Marché couvert	Toute parcelle pourvue d'une construction couverte principalement dédiée à la vente de marchandises aux particuliers.
413	Salle d'exposition	Toute parcelle pourvue d'une construction destinée à exposer des œuvres diverses.
414	Kiosque	Toute parcelle pourvue d'une construction, généralement circulaire, principalement dédiée à des concerts de plein-air ou à la vente à l'emportée, généralement de périodiques.

415	Bâtiment pour animaux	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement d'animaux, à l'exclusion de l'hébergement à finalité d'élevage agricole, et à leur dressage ou à leur soin.
420	Maison communale	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice de l'administration communale.
421	Bâtiment de gouvernement	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice des gouvernements et des assemblées législatives de l'Etat fédéral, des entités fédérées ainsi que des provinces.
422	Palais royal	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée aux fonctions de la famille royale.
423	Bâtiment de justice	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice du pouvoir judiciaire et au fonctionnement des cours et tribunaux.
424	Bâtiment pénitentiaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'enferment de personnes privées de liberté par le pouvoir judiciaire.
425	Légation	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de missions diplomatiques d'Etats étrangers ou d'Organisations internationales.
426	Bâtiment de police	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de la police intégrée.
427	Bâtiment militaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice de la mission de défense nationale des armées.
428	Station	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'arrêt et au transbordement des trains.
429	Abri de transports	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'arrêt et au transbordement des passagers et qui n'est pas une station.
430	Cabine téléphonique	Toute parcelle pourvue d'une construction publique destinée initialement à téléphoner.
431	Bâtiment de télécommunication	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'émission ou à la retransmission de télécommunication sonore électromagnétique.
432	Aéroport	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement à l'accueil et au transit de passagers embarquant dans des avions ou en débarquant.
433	Bâtiment funéraire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exposition, à l'entrepôt ou à la crémation de cadavres.

434	Bâtiment administratif	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exécution de service public des diverses administrations.
440	Orphelinat	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'accueil et à l'hébergement de mineurs en situation de détresse.
441	Crèche	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de jour d'enfants en bas âge.
442	Atelier protégé	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production économique réalisée par des individus en situation de handicap.
443	Maison de repos	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de personnes âgées et dépendantes.
444	Bâtiment hospitalier	Toute parcelle pourvue d'une construction médicalisée principalement dédiée aux soins de patients et à leur éventuel hébergement.
445	Etablissement de cure	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée aux cures thermales.
446	Bâtiment d'aide sociale	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement collectif ou à des soins non-médicaux.
460	Bâtiment scolaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'enseignement obligatoire et à l'enseignement supérieur non-universitaire.
461	Université	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'enseignement supérieur universitaire.
462	Musée	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la conservation et à l'exposition au grand public de patrimoine matériel ou immatériel.
463	Bibliothèque	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la conservation et à la lecture, pour le grand public, de ressources documentaires.
480	Eglise	Toute parcelle pourvue d'une construction dédiée au culte catholique où sont donnés les sacrements.
481	Chapelle	Toute parcelle pourvue d'une construction dédiée au culte catholique sans que n'y soient donnés les sacrements.
482	Couvent	Toute parcelle pourvue d'une construction destinée à l'hébergement de clercs ou de laïcs catholiques ayant prononcé leurs vœux.
483	Presbytère	Toute parcelle pourvue d'une construction destinée à l'hébergement d'un officier de culte.
484	Séminaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la formation de prêtres catholiques.

485	Evêché	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice de l'administration épiscopale.
486	Synagogue	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au culte israélite.
487	Mosquée	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au culte musulman.
488	Temple	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au culte réformé ou bouddhiste.
489	Bâtiment de culte	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à un autre culte.
500	Etablissement de bains	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la natation et au sauna.
501	Installation sportive	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la pratique d'autres sports ou destinée à l'accueil de leurs spectateurs.
502	Home vacances	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement collectif de vacanciers.
503	Habitation de vacances	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement individuel ou familial de vacanciers.
504	Maison de jeunes	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'accueil, ou à l'hébergement, de groupes de jeunes, en ce compris, des mouvements de jeunesse.
505	Théâtre	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la représentation de pièces de théâtre.
506	Salle de spectacles	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la représentation de spectacles.
507	Centre culturel	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à diverses activités culturelles publiques.
508	Cinéma	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la projection de films.
509	Casino	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exploitation d'un établissement de jeux de hasard de classe I.
510	Point de vue	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'observation de paysages ou de l'environnement.
520	Ruines	Toute parcelle correspondant aux débris d'une construction ancienne dont l'exploitation ou la jouissance initialement conçue est rendue impossible par son état actuel.
521	Souterrain	Toute parcelle correspondant à des installations sous-terraine.

522	Pavillon	Toute parcelle pourvue d'une construction réduite principalement dédiée à l'hébergement particulier en milieu rural ou forestier.
523	Château	Toute parcelle pourvue d'une construction de prestige anciennement dédiée au logement ou à la protection de places fortes.
524	Bâtiment historique	Toute parcelle correspondant à une large construction dont la conservation est motivée par la protection et la valorisation du patrimoine ancien.
525	Monument	Toute parcelle correspondant à une réduite construction dont la conservation est motivée par la commémoration d'évènements passés ou la préservation du patrimoine.
526	Moulin à vent	Toute parcelle pourvue d'une construction initialement destinée à transformer l'énergie éolienne en énergie mécanique, le plus souvent utilisée pour moudre des grains.
527	Moulin à eau	Toute parcelle pourvue d'une construction initialement destinée à transformer l'énergie hydraulique en énergie mécanique, le plus souvent utilisée pour moudre des grains.
528	Château d'eau	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à stocker l'eau, et à la distribuer sous pression, du fait de sa position élevée.
529	Captage d'eau	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à capter l'eau potable.
530	Installation d'épuration	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à traiter les eaux usées.
531	Traitement des immondices	Toute parcelle correspondant à une construction destinée au tri et au traitement, et à l'éventuelle crémation, des déchets.
532	Cave #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier, située en sous-sol et principalement dédiée à l'entrepôt de biens personnels de l'occupant.
533	Chambre #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'hébergement individuel dans un espace réduit.
534	Studio #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'hébergement individuel dans un appartement constitué d'une pièce unique.
535	Commerce #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée au commerce de détail.
536	Bureau #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée aux activités de bureau.
537	Appartement #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée au logement d'un seul ménage.

538	Parties communes générales non bâties	Toute parcelle correspondant à une partie commune non-bâtie d'un bien immobilier.
539	Autre bâti	Toute parcelle pourvue d'une construction dont la nature n'est pas encore déterminée.
540	Autre non bâti	Toute parcelle correspondant à un terrain dont la nature n'est pas encore déterminée.
541	Droit sup./emph.	Toute parcelle correspondant au toit d'un immeuble sur lequel s'exerce un droit de superficie ou d'emphytéose, principalement pour y installer des panneaux photovoltaïques.
542	Entité d'exploitation #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à une exploitation économique indéterminée.
543	Garage box #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'entrepôt de moyens de transport particuliers et physiquement close.
544	Parking couvert #	Toute parcelle couverte correspondant à une partie privative d'un bien immobilier non-fermé principalement dédiée à l'entrepôt de véhicules particuliers.
545	Parking non-couvert #	Toute parcelle non-couverte correspondant à une partie privative d'un bien immobilier non-fermé principalement dédiée à l'entrepôt de véhicules particuliers.
546	Réserve #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'entrepôt de biens.
547	Vitrine #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à de l'affichage.
549	Entité privative diverse #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à une autre affectation.
550	Cabine #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à la gestion d'un réseau de distribution.
551	Partie commune spécifique non-bâtie	Toute parcelle correspondant à une partie commune non-bâtie d'un bien immobilier.
552	Superficie et parties communes	Toute parcelle cadastrée avant le 19 mai 2015 et correspondant à des parties communes bâties et non-bâties d'un immeuble. Actuellement, les natures suivantes sont d'application : 164 et 538.
553	Parties communes	Toute parcelle cadastrée avant le 19 mai 2015 et correspondant aux parties communes d'un immeuble à appartements érigé en vertu d'un droit de superficie. Actuellement les natures suivantes sont d'application : 161 et 538.

554	Panneau solaire	Toute parcelle disposant d'un ou de plusieurs panneaux solaires.
555	Superficie bâtie	Toute parcelle cadastrée depuis le 31 décembre 2020 correspondant à l'emprise au sol d'une construction dont une partie seulement est exonérée.
556	Volume entier	Toute partie du territoire belge déterminée en trois dimensions sur toute la hauteur et la profondeur utile pour y établir un droit de superficie et qui se voit attribuer un identifiant de volume par l'administration. La représentation géographique au plan parcellaire cadastral est une projection au sol se situant sur une ou plusieurs parcelles cadastrales plan.
557	Volume limité	Toute partie du territoire belge déterminée en trois dimensions sur une hauteur limitée et sur une profondeur limitée pour y établir un droit de superficie et qui se voit attribuer un identifiant de volume par l'administration. La représentation géographique au plan parcellaire cadastral est une projection au sol se situant sur une ou plusieurs parcelles cadastrales plan.
558	Volume semi-limité	Toute partie du territoire belge déterminée en trois dimensions sur une hauteur limitée ou sur une profondeur limitée pour y établir un droit de superficie et qui se voit attribuer un identifiant de volume par l'administration. La représentation géographique au plan parcellaire cadastral est une projection au sol se situant sur une ou plusieurs parcelles cadastrales plan.
559	Domaine public	Toute parcelle créée pour représenter le fonds d'un volume situé au-dessus ou en-dessous du domaine public.
I	Agriculture, horticulture, sylviculture et pisciculture	Toute parcelle correspondant à une terre principalement dédiée à de l'agriculture, de l'horticulture, de la sylviculture ou de la pisciculture. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 30, 75.
II	Récréation et hébergement non-bâtis	Toute parcelle correspondant à une terre principalement dédiée aux activités récréatives et d'hébergement. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 26.
III	Terrains industriels	Toute parcelle correspondant à une terre principalement dédiée aux activités industrielles. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 45, 50, 51, 54, 56, 57, 58, 85, 86 et 87.
IV	Voies de communication	Toute parcelle correspondant à une terre ou à une installation principalement dédiée au transport ou aux activités en dépendant. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 33, 34, 44, 52, 55, 59, 71, 72, 409, 411, 428, 429, 432 et 548.

V	Divers non-bâtis	Toute parcelle correspondant à une terre principalement dédiée à des usages divers. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 6, 24, 25, 27, 28, 29, 35, 36, 38, 39, 41, 42, 43, 46, 49, 63, 70, 73, 74, 76, 77, 78 79, 170.
VI	Immeubles d'habitation et dépendances	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à l'hébergement de particuliers ainsi que les installations dépendantes. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 4, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 220, 221, 222, 223, 522, 532, 533, 534, 537, 540, 543, 544, 545, 546 et 547.
VII	Bâtiments agricoles	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à une exploitation agricole. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246 et 247.
VIII	Petites et moyennes exploitations de production et de transformation diverses	Toute parcelle correspondant à une installation relativement réduite et principalement dédiée à la production ou à la transformation de biens. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 260, 262, 263, 264, 265, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 300, 301, 302, 303, 304, 305 et 306.
IX	Exploitations de production et de transformations de matériaux de construction	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à la production ou à la transformation de matériaux de construction. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 320, 321, 322, 323 et 324.
X	Exploitations de production et de transformations lourdes	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à de l'industrie lourde. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 382, 530 et 531.
XI	Bâtiments d'activités commerciales et de service	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités de commerce et de service. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 261, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 407, 408, 412, 414, 535, 536 et 542.
XII	Bâtiments de soin et d'hébergement public	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités de soin et d'hébergement public. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 440, 442, 443, 444, 445, 446 et 500.

XIII	Bâtiments éducatifs et culturels	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités éducatives et culturelles. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 413, 441, 460, 461, 462, 463 et 504.
XIV	Bâtiments de culte	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités cultuelles. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 480, 481, 482, 483, 483, 484, 485, 486, 487, 488 et 489.
XV	Bâtiments récréatifs et de plaisance	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités récréatives et de plaisance. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 406, 501, 502, 503, 505, 506, 507, 508 et 509.
XVI	Bâtiments administratifs et assimilés	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités nécessaires au fonctionnement de l'Etat. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426 et 434.
XVII	Divers bâtis	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à des usages divers. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 205, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 410, 415, 427, 430, 431, 433, 510, 520, 521, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 539, 549 et 550.
XVIII	Natures techniques	Toute parcelle correspondant à une nature dont la définition est justifiée par des impératifs de modélisation cadastrale et dont la signification ne revêt pas de sens hors des modèles cadastraux. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 64, 66, 67, 68, 69, 80, 164, 165, 166, 538, 541, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558 et 559.
TYPE_HOUSE	Maisons	Toute parcelle pourvue d'une construction (éventuellement superposée) principalement dédiée au logement d'un seul ménage. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 200 et 223
TYPE_APART	Appartements	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'hébergement individuel. Il s'agit des parcelles dont l'indice du code construction correspond à une entité d'habitation et de natures suivantes : 220, 537, 533, 534 et 549.

TYPE_OTHERBUILT	Autres bâtiments	Toute parcelle bâtie qui n'est ni une maison, ni un appartement. Il s'agit d'une part des parcelles de natures suivantes : 170, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 221, 222, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 320, 321, 322, 323, 324, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 460, 461, 462, 463, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 535, 536, 539, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 550 et 554. D'autre part, il s'agit des parcelles dont l'indice du code construction ne correspond pas à une entité d'habitation et de natures suivantes : 220, 537, 533, 534 et 549.
TYPE_NOTBUILT	Parcelles non-bâties	Toute parcelle non-bâtie. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 85, 86, 87, 540 et 548
TYPE_SPEC	Parcelles de natures spéciales	Toute parcelle de nature spéciale servant généralement à la modélisation cadastrale. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 164, 165, 166, 538, 541, 551, 552, 553, 555, 556, 557, 558 et 559
TOTAL	Toute nature	Toute parcelle de nature prédéfinie.

4.1.1.1.6 Nombre de parcelles

Identifiant de l'attribut	ParcelsNumber
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles cadastrales de la nature concernée et situées dans l'objet décrit.
Unité	

4.1.1.1.7 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aartselaar

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aartselaar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Aartselaar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.8 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anvers

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anvers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Anvers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.9 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Boechout

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Boechout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Boechout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.10 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Boom

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Boom
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Boom. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.11 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Borsbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Borsbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Borsbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.12 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Brasschaat

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Brasschaat
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Brasschaat. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.13 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Brecht

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Brecht
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Brecht. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.14 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Edegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Edegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Edegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.15 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Essen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Essen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Essen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.16 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hemiksem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hemiksem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hemiksem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.17 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hove

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hove
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hove. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.18 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kalmthout

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kalmthout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kalmthout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.19 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kapellen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kapellen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kapellen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.20 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kontich

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kontich
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kontich. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.21 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lint

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lint
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lint. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.22 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mortsel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11029

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mortsel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Mortsel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.23 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Niel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11030
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Niel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Niel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.24 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ranst

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ranst
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ranst. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.25 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rumst

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rumst
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Rumst. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.26 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Schelle

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Schelle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Schelle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.27 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Schilde

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Schilde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Schilde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.28 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Schoten

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Schoten
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Schoten. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.29 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Stabroek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Stabroek

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Stabroek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.30 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wijnegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11050
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wijnegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wijnegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.31 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wommelgem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11052
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wommelgem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wommelgem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.32 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wuustwezel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11053
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wuustwezel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wuustwezel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.33 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zandhoven

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11054
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zandhoven
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zandhoven. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.34 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zoersel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11055
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zoersel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zoersel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.35 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zwijndrecht

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11056
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zwijndrecht
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zwijndrecht. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.36 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Malle

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom11057
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Malle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Malle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.37 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Berlaar

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Berlaar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Berlaar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.38 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bonheiden

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bonheiden
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bonheiden. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.39 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bornem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bornem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bornem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.40 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Duffel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Duffel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Duffel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.41 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Heist-op-den-Berg

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Heist-op-den-Berg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Heist-op-den-Berg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.42 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lierre

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lierre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lierre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.43 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Malines

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12025

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Malines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Malines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.44 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nijlen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12026
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nijlen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Nijlen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.45 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Putte

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Putte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Putte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.46 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Puurs

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12030
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Puurs
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Puurs. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.47 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Amands

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Amands
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Amands. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.48 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Katelijne-Waver

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Katelijne-Waver
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Katelijne-Waver. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.49 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Willebroek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom12040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Willebroek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Willebroek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.50 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Arendonk

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13001

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Arendonk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Arendonk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.51 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Baerle-Duc

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Baerle-Duc
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Baerle-Duc. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.52 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Balen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Balen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Balen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.53 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beerse

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beerse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Beerse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.54 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dessel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dessel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Dessel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.55 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Geel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Geel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Geel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.56 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Grobbendonk

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Grobbendonk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Grobbendonk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.57 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herentals

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13011

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herentals
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herentals. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.58 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herenthout

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herenthout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herenthout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.59 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herselt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herselt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herselt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.60 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hoogstraten

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hoogstraten
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hoogstraten. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.61 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hulshout

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hulshout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hulshout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.62 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kasterlee

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kasterlee
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kasterlee. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.63 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lille

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lille
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lille. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.64 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Meerhout

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Meerhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Meerhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.65 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Merksplas

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Merksplas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Merksplas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.66 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mol

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mol
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Mol. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.67 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Olen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Olen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Olen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.68 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oud-Turnhout

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13031
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oud-Turnhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Oud-Turnhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.69 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ravels

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ravels
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ravels. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.70 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Retie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13036
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Retie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Retie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.71 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rijkevorsel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rijkevorsel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Rijkevorsel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.72 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Turnhout

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Turnhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Turnhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.73 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vorselaar

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vorselaar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Vorselaar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.74 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vosselaar

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13046
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vosselaar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Vosselaar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.75 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Westerlo

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13049
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Westerlo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Westerlo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.76 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Laakdal

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom13053
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Laakdal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Laakdal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.77 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anderlecht

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anderlecht
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Anderlecht. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.78 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Auderghem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Auderghem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Auderghem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.79 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Berchem-Sainte-Agathe

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Berchem-Sainte-Agathe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Berchem-Sainte-Agathe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.80 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bruxelles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bruxelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bruxelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.81 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Etterbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Etterbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Etterbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.82 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Evere

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Evere
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Evere. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.83 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Forest

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Forest
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Forest. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.84 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ganshoren

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ganshoren

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ganshoren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.85 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ixelles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ixelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ixelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.86 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jette

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jette
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Jette. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.87 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Koekelberg

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Koekelberg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Koekelberg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.88 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Molenbeek-Saint-Jean

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Molenbeek-Saint-Jean
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Molenbeek-Saint-Jean. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.89 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Gilles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Gilles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Gilles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.90 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Josse-ten-Noode

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Josse-ten-Noode
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Josse-ten-Noode. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.91 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Schaerbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Schaerbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Schaerbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.92 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Uccle

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Uccle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Uccle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.93 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Watermael-Boitsfort

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Watermael-Boitsfort
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Watermael-Boitsfort. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.94 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Woluwe-Saint-Lambert

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Woluwe-Saint-Lambert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Woluwe-Saint-Lambert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.95 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Woluwe-Saint-Pierre

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom21019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Woluwe-Saint-Pierre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Woluwe-Saint-Pierre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.96 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Asse

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Asse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Asse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.97 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beersel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beersel

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Beersel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.98 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Biévène

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Biévène
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Biévène. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.99 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dilbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dilbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Dilbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.100 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gammerages

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gammerages
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gammerages. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.101 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gooik

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gooik
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gooik. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.102 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Grimbergen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Grimbergen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Grimbergen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.103 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hal

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23027
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.104 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23032
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herne

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.105 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hoeilaart

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23033
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hoeilaart
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hoeilaart. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.106 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kampenhout

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kampenhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kampenhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.107 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kapelle-op-den-Bos

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kapelle-op-den-Bos
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kapelle-op-den-Bos. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.108 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Liedekerke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Liedekerke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Liedekerke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.109 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Londerzeel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Londerzeel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Londerzeel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.110 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Machelen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23047
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Machelen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Machelen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.111 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Meise

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23050
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Meise
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Meise. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.112 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Merchtem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23052
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Merchtem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Merchtem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.113 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Opwijk

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23060
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Opwijk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Opwijk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.114 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Overijse

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23062
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Overijse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Overijse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.115 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pepingen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23064
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pepingen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Pepingen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.116 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Pieters-Leeuw

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23077
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Pieters-Leeuw
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Pieters-Leeuw. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.117 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Steenokkerzeel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23081
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Steenokkerzeel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Steenokkerzeel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.118 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ternat

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23086
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ternat
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ternat. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.119 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vilvorde

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23088
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vilvorde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Vilvorde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.120 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zaventem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23094
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zaventem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zaventem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.121 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zemst

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23096
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zemst
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zemst. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.122 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Roosdaal

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23097
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Roosdaal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Roosdaal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.123 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Drogenbos

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23098
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Drogenbos
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Drogenbos. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.124 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kraainem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23099
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kraainem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kraainem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.125 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Linkebeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23100
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Linkebeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Linkebeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.126 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rhode-Saint-Genèse

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23101
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rhode-Saint-Genèse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Rhode-Saint-Genèse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.127 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wemmel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23102
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wemmel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wemmel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.128 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wezembeek-Oppem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23103
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wezembeek-Oppem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wezembeek-Oppem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.129 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lennik

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23104
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lennik
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lennik. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.130 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Affligem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom23105
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Affligem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Affligem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.131 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aarschot

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aarschot
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Aarschot. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.132 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Begijnendijk

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Begijnendijk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Begijnendijk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.133 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bekkevoort

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bekkevoort
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bekkevoort. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.134 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bertem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bertem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bertem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.135 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bierbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bierbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bierbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.136 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Boortmeerbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Boortmeerbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Boortmeerbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.137 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Boutersem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Boutersem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Boutersem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.138 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Diest

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Diest
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Diest. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.139 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Geetbets

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Geetbets
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Geetbets. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.140 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Haacht

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24033
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Haacht
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Haacht. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.141 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herent

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herent
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herent. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.142 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hoegaarden

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hoegaarden
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hoegaarden. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.143 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Holsbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Holsbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Holsbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.144 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Huldenberg

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Huldenberg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Huldenberg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.145 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Keerbergen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Keerbergen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Keerbergen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.146 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kortenaken

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24054
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kortenaken
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kortenaken. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.147 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kortenberg

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24055
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kortenberg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kortenberg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.148 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Landen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24059
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Landen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Landen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.149 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Louvain

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24062
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Louvain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Louvain. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.150 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lubbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24066
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lubbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lubbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.151 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oud-Heverlee

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24086
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oud-Heverlee
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Oud-Heverlee. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.152 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rotselaar

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24094
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rotselaar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Rotselaar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.153 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tervuren

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24104
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tervuren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tervuren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.154 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tirlemont

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24107
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tirlemont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tirlemont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.155 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tremelo

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24109
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tremelo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tremelo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.156 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Léau

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24130
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Léau
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Léau. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.157 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Linter

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24133
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Linter
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Linter. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.158 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Montaigu-Zichem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24134
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Montaigu-Zichem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Montaigu-Zichem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.159 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tielt-Winge

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24135
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tielt-Winge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tielt-Winge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.160 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Glabbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom24137
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Glabbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Glabbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.161 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beauvechain

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beauvechain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Beauvechain. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.162 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Braine-l'Alleud

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Braine-l'Alleud
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Braine-l'Alleud. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.163 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Braine-le-Château

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Braine-le-Château
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Braine-le-Château. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.164 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chaumont-Gistoux

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chaumont-Gistoux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Chaumont-Gistoux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.165 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Court-Saint-Etienne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Court-Saint-Etienne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Court-Saint-Etienne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.166 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Genappe

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25031
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Genappe

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Genappe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.167 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Grez-Doiceau

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Grez-Doiceau
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Grez-Doiceau. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.168 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Incourt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Incourt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Incourt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.169 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ittre

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ittre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ittre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.170 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jodoigne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jodoigne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Jodoigne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.171 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Hulpe

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25050
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Hulpe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à La Hulpe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.172 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mont-Saint-Guibert

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25068
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mont-Saint-Guibert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Mont-Saint-Guibert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.173 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nivelles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25072
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nivelles

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Nivelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.174 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Perwez

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25084
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Perwez
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Perwez. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.175 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rixensart

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25091
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rixensart
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Rixensart. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.176 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tubize

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25105
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tubize
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tubize. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.177 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Villers-la-Ville

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25107
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Villers-la-Ville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Villers-la-Ville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.178 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waterloo

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25110
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waterloo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Waterloo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.179 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wavre

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25112
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wavre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wavre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.180 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chastre

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25117
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chastre

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Chastre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.181 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hélécine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25118
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hélécine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hélécine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.182 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lasne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25119
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lasne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lasne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.183 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Orp-Jauche

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25120
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Orp-Jauche
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Orp-Jauche. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.184 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25121
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ottignies-Louvain-la-Neuve
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.185 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ramillies

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25122
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ramillies
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ramillies. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.186 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rebecq

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25123
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rebecq
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Rebecq. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.187 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Walhain

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom25124
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Walhain

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Walhain. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.188 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beernem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom31003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beernem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Beernem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.189 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Blankenberge

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom31004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Blankenberge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Blankenberge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.190 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bruges

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom31005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bruges
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bruges. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.191 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Damme

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom31006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Damme
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Damme. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.192 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jabbeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom31012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jabbeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Jabbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.193 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oostkamp

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom31022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oostkamp
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Oostkamp. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.194 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Torhout

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom31033
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Torhout

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Torhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.195 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zedelgem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom31040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zedelgem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zedelgem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.196 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zuienkerke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom31042
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zuienkerke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zuienkerke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.197 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Knokke-Heist

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom31043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Knokke-Heist
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Knokke-Heist. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.198 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dixmude

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom32003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dixmude
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Dixmude. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.199 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Houthulst

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom32006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Houthulst
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Houthulst. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.200 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Koekelare

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom32010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Koekelare
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Koekelare. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.201 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kortemark

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom32011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kortemark
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kortemark. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.202 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lo-Reninge

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom32030
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lo-Reninge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lo-Reninge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.203 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ypres

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom33011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ypres
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ypres. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.204 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Messines

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom33016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Messines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Messines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.205 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Poperinge

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom33021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Poperinge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Poperinge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.206 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wervik

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom33029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wervik
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wervik. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.207 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zonnebeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom33037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zonnebeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zonnebeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.208 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Heuvelland

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom33039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Heuvelland
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Heuvelland. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.209 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Langemark-Poelkapelle

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom33040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Langemark-Poelkapelle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Langemark-Poelkapelle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.210 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vleteren

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom33041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vleteren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Vleteren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.211 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anzegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anzegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Anzegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.212 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Avelgem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Avelgem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Avelgem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.213 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Deerlijk

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Deerlijk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Deerlijk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.214 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Harelbeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Harelbeke

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Harelbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.215 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Courtrai

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Courtrai
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Courtrai. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.216 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kuurne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kuurne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kuurne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.217 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lendelede

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lendelede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lendelede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.218 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Menin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34027
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Menin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Menin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.219 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waregem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waregem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Waregem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.220 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wevelgem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wevelgem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wevelgem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.221 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zwevegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34042

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zwevegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zwevegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.222 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Espierres-Helchin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom34043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Espierres-Helchin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Espierres-Helchin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.223 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bredene

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom35002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bredene
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bredene. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.224 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gistel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom35005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gistel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gistel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.225 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ichtegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom35006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ichtegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ichtegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.226 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Middelkerke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom35011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Middelkerke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Middelkerke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.227 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ostende

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom35013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ostende
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ostende. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.228 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oudenburg

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom35014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oudenburg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Oudenburg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.229 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à De Haan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom35029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à De Haan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à De Haan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.230 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hooglede

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom36006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hooglede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hooglede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.231 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ingelmunster

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom36007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ingelmunster
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ingelmunster. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.232 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Izegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom36008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Izegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Izegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.233 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ledegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom36010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ledegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ledegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.234 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lichtervelde

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom36011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lichtervelde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lichtervelde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.235 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Moorslede

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom36012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Moorslede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Moorslede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.236 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Roulers

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom36015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Roulers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Roulers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.237 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Staden

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom36019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Staden
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Staden. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.238 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dentergem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom37002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dentergem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Dentergem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.239 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Meulebeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom37007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Meulebeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Meulebeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.240 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oostrozebeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom37010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oostrozebeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Oostrozebeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.241 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pittem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom37011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pittem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Pittem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.242 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ruiselede

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom37012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ruiselede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ruiselede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.243 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tielt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom37015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tielt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tielt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.244 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wielsbeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom37017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wielsbeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wielsbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.245 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wingene

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom37018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wingene
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wingene. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.246 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ardooie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom37020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ardooie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ardooie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.247 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Alveringem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom38002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Alveringem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Alveringem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.248 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Panne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom38008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Panne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à La Panne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.249 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Koksijde

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom38014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Koksijde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Koksijde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.250 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nieuport

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom38016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nieuport
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Nieuport. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.251 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Furnes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom38025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Furnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Furnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.252 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Alost

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom41002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Alost
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Alost. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.253 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Denderleeuw

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom41011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Denderleeuw
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Denderleeuw. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.254 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Grammont

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom41018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Grammont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Grammont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.255 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Haaltert

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom41024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Haaltert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Haaltert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.256 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herzele

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom41027

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herzele
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herzele. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.257 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lede

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom41034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.258 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ninove

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom41048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ninove
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ninove. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.259 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Lievens-Houtem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom41063
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Lievens-Houtem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Lievens-Houtem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.260 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zottegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom41081
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zottegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zottegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.261 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Erpe-Mere

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom41082
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Erpe-Mere
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Erpe-Mere. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.262 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Berlare

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom42003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Berlare
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Berlare. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.263 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Buggenhout

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom42004

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Buggenhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Buggenhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.264 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Termonde

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom42006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Termonde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Termonde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.265 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hamme

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom42008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hamme
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hamme. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.266 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Laarne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom42010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Laarne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Laarne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.267 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lebbeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom42011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lebbeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lebbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.268 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waasmunster

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom42023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waasmunster
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Waasmunster. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.269 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wetteren

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom42025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wetteren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wetteren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.270 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wichelen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom42026
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wichelen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wichelen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.271 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zele

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom42028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zele
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zele. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.272 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Assenede

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom43002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Assenede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Assenede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.273 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Eeklo

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom43005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Eeklo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Eeklo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.274 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kaprijke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom43007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kaprijke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kaprijke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.275 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Maldegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom43010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Maldegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Maldegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.276 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Laureins

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom43014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Laureins
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Laureins. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.277 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zelzate

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom43018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zelzate
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zelzate. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.278 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aalter

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aalter
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Aalter. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.279 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Deinze

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Deinze
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Deinze. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.280 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à De Pinte

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à De Pinte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à De Pinte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.281 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Destelbergen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Destelbergen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Destelbergen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.282 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Evergem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Evergem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Evergem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.283 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gavere

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gavere
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gavere. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.284 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gand

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gand

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gand. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.285 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Knesselare

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Knesselare
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Knesselare. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.286 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lochristi

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lochristi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lochristi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.287 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lovendegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44036
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lovendegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lovendegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.288 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Melle

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Melle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Melle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.289 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Merelbeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Merelbeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Merelbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.290 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Moerbeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Moerbeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Moerbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.291 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nazareth

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44048

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nazareth
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Nazareth. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.292 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nevele

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44049
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nevele
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Nevele. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.293 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oosterzele

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44052
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oosterzele
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Oosterzele. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.294 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Martens-Latem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44064
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Martens-Latem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Martens-Latem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.295 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waarschoot

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44072
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waarschoot
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Waarschoot. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.296 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wachtebeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44073
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wachtebeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wachtebeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.297 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zomergem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44080
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zomergem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zomergem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.298 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zulte

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom44081
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zulte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zulte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.299 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kruishoutem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kruishoutem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kruishoutem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.300 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Audenarde

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Audenarde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Audenarde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.301 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Renaix

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Renaix
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Renaix. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.302 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zingem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45057
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zingem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zingem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.303 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Brakel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45059
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Brakel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Brakel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.304 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kluisbergen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45060
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kluisbergen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kluisbergen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.305 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wortegem-Petegem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45061
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wortegem-Petegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wortegem-Petegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.306 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Horebeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45062
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Horebeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Horebeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.307 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lierde

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45063
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lierde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lierde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.308 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Maarkedal

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45064
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Maarkedal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Maarkedal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.309 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zwalm

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom45065
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zwalm
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zwalm. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.310 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beveren

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom46003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beveren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Beveren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.311 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kruibeke

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom46013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kruibeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kruibeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.312 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lokeren

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom46014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lokeren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lokeren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.313 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Gillis-Waas

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom46020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Gillis-Waas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sint-Gillis-Waas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.314 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Nicolas

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom46021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Nicolas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Nicolas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.315 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Stekene

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom46024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Stekene
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Stekene. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.316 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tamise

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom46025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tamise
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tamise. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.317 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ath

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom51004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ath
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ath. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.318 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beloeil

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom51008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beloeil
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Beloeil. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.319 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bernissart

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom51009

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bernissart
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bernissart. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.320 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Brugelette

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom51012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Brugelette
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Brugelette. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.321 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chièvres

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom51014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chièvres
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Chièvres. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.322 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ellezelles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom51017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ellezelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ellezelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.323 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Flobecq

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom51019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Flobecq
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Flobecq. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.324 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Frasnes-lez-Anvaing

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom51065
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Frasnes-lez-Anvaing
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Frasnes-lez-Anvaing. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.325 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chapelle-lez-Herlaimont

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chapelle-lez-Herlaimont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Chapelle-lez-Herlaimont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.326 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Charleroi

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Charleroi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Charleroi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.327 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Châtelet

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Châtelet
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Châtelet. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.328 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Courcelles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Courcelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Courcelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.329 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Farciennes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Farciennes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Farciennes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.330 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fleurus

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fleurus
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Fleurus. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.331 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fontaine-l'Evêque

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fontaine-l'Evêque
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Fontaine-l'Evêque. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.332 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gerpinnes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gerpinnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gerpinnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.333 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Manage

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Manage
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Manage. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.334 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Montigny-le-Tilleul

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Montigny-le-Tilleul
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Montigny-le-Tilleul. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.335 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pont-à-celles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52055
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pont-à-celles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Pont-à-celles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.336 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Seneffe

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52063
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Seneffe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Seneffe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.337 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aiseau-Presles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52074
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aiseau-Presles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Aiseau-Presles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.338 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Les Bons Villers

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom52075
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Les Bons Villers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Les Bons Villers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.339 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Boussu

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Boussu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Boussu. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.340 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dour

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dour
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Dour. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.341 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Frameries

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Frameries
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Frameries. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.342 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hensies

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hensies
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hensies. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.343 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jurbise

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jurbise
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Jurbise. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.344 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lens

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53046
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lens
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lens. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.345 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mons

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53053
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mons
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Mons. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.346 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Quaregnon

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53065
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Quaregnon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Quaregnon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.347 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Quiévrain

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53068

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Quiévrain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Quiévrain. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.348 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Ghislain

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53070
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Ghislain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Ghislain. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.349 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Colfontaine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53082
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Colfontaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Colfontaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.350 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Honnelles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53083
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Honnelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Honnelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.351 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Quévy

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom53084
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Quévy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Quévy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.352 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mouscron

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom54007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mouscron
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Mouscron. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.353 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Comines-Warneton

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom54010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Comines-Warneton
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Comines-Warneton. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.354 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Braine-le-Comte

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom55004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Braine-le-Comte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Braine-le-Comte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.355 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Enghien

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom55010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Enghien
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Enghien. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.356 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Louvière

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom55022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Louvière
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à La Louvière. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.357 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lessines

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom55023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lessines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lessines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.358 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Le Roeulx

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom55035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Le Roeulx
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Le Roeulx. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.359 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Silly

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom55039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Silly
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Silly. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.360 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Soignies

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom55040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Soignies
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Soignies. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.361 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ecaussinnes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom55050
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ecaussinnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ecaussinnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.362 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anderlues

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anderlues
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Anderlues. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.363 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beaumont

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beaumont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Beaumont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.364 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Binche

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Binche
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Binche. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.365 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chimay

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chimay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Chimay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.366 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Erquelinnes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Erquelinnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Erquelinnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.367 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Froidchapelle

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Froidchapelle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Froidchapelle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.368 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lobbes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lobbes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lobbes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.369 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Merbes-le-Château

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56049
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Merbes-le-Château
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Merbes-le-Château. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.370 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Momignies

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56051
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Momignies
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Momignies. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.371 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Thuin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56078
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Thuin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Thuin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.372 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Estinnes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56085
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Estinnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Estinnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.373 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ham-sur-Heure-Nalinnes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56086
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ham-sur-Heure-Nalinnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ham-sur-Heure-Nalinnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.374 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Morlanwelz

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56087
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Morlanwelz

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Morlanwelz. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.375 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sivry-Rance

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom56088
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sivry-Rance
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sivry-Rance. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.376 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Antoing

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom57003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Antoing
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Antoing. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.377 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Celles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom57018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Celles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Celles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.378 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Estaimpuis

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom57027
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Estaimpuis
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Estaimpuis. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.379 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pecq

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom57062
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pecq
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Pecq. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.380 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Péruwelz

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom57064
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Péruwelz
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Péruwelz. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.381 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rumes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom57072

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rumes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Rumes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.382 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tournai

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom57081
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tournai
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tournai. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.383 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Brunehaut

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom57093
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Brunehaut
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Brunehaut. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.384 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Leuze-en-Hainaut

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom57094
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Leuze-en-Hainaut
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Leuze-en-Hainaut. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.385 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mont-de-l'Enclus

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom57095
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mont-de-l'Enclus
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Mont-de-l'Enclus. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.386 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Amay

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Amay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Amay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.387 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Burdinne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Burdinne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Burdinne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.388 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Clavier

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61012

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Clavier
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Clavier. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.389 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ferrières

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ferrières
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ferrières. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.390 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hamoir

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hamoir
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hamoir. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.391 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Héron

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Héron
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Héron. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.392 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Huy

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61031
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Huy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Huy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.393 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Marchin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Marchin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Marchin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.394 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Modave

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Modave
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Modave. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.395 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nandrin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nandrin

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Nandrin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.396 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ouffet

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ouffet
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ouffet. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.397 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Verlaine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61063
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Verlaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Verlaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.398 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Villers-le-Bouillet

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61068
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Villers-le-Bouillet
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Villers-le-Bouillet. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.399 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wanze

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61072
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wanze
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wanze. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.400 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anthisnes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61079
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anthisnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Anthisnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.401 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Engis

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61080
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Engis
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Engis. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.402 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tinlot

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom61081
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tinlot

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tinlot. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.403 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ans

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ans
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ans. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.404 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Awans

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Awans
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Awans. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.405 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aywaille

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aywaille
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Aywaille. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.406 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bassenge

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bassenge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bassenge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.407 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beyne-Heusay

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beyne-Heusay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Beyne-Heusay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.408 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chaudfontaine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chaudfontaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Chaudfontaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.409 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Comblain-au-Pont

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62026
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Comblain-au-Pont

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Comblain-au-Pont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.410 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dalhem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62027
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dalhem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Dalhem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.411 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Esneux

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62032
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Esneux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Esneux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.412 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fléron

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fléron
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Fléron. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.413 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herstal

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62051
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herstal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herstal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.414 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Juprelle

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62060
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Juprelle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Juprelle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.415 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Liège

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62063
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Liège
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Liège. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.416 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oupeye

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62079
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oupeye

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Oupeye. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.417 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Nicolas

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62093
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Nicolas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Nicolas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.418 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Seraing

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62096
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Seraing
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Seraing. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.419 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Soumagne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62099
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Soumagne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Soumagne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.420 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sprimont

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62100
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sprimont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sprimont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.421 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Visé

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62108
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Visé
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Visé. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.422 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Grâce-Hollogne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62118
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Grâce-Hollogne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Grâce-Hollogne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.423 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Blégny

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62119

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Blégny
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Blégny. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.424 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Flémalle

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62120
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Flémalle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Flémalle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.425 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Neupré

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62121
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Neupré
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Neupré. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.426 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Trooz

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom62122
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Trooz
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Trooz. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.427 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Amblève

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Amblève
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Amblève. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.428 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aubel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aubel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Aubel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.429 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Baelen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Baelen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Baelen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.430 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bullange

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bullange

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bullange. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.431 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Butgenbach

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Butgenbach
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Butgenbach. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.432 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dison

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dison
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Dison. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.433 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Eupen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Eupen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Eupen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.434 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herve

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herve
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herve. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.435 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jalhay

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jalhay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Jalhay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.436 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Calamine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Calamine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à La Calamine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.437 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lierneux

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lierneux

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lierneux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.438 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Limbourg

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63046
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Limbourg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Limbourg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.439 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lontzen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lontzen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lontzen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.440 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Malmedy

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63049
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Malmedy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Malmedy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.441 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Olne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63057
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Olne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Olne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.442 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pepinster

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63058
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pepinster
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Pepinster. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.443 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Raeren

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63061
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Raeren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Raeren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.444 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Vith

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63067
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Vith

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Vith. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.445 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Spa

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63072
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Spa
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Spa. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.446 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Stavelot

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63073
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Stavelot
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Stavelot. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.447 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Stoumont

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63075
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Stoumont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Stoumont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.448 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Theux

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63076
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Theux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Theux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.449 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Verviers

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63079
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Verviers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Verviers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.450 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waimes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63080
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waimes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Waimes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.451 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Welkenraedt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63084
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Welkenraedt

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Welkenraedt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.452 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Trois-Ponts

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63086
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Trois-Ponts
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Trois-Ponts. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.453 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Burg-Reuland

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63087
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Burg-Reuland
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Burg-Reuland. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.454 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Plombières

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63088
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Plombières
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Plombières. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.455 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Thimister-Clermont

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom63089
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Thimister-Clermont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Thimister-Clermont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.456 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Berloz

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Berloz
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Berloz. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.457 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Braives

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Braives
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Braives. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.458 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Crisnée

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Crisnée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Crisnée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.459 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Donceel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Donceel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Donceel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.460 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fexhe-le-Haut-Clocher

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fexhe-le-Haut-Clocher
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Fexhe-le-Haut-Clocher. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.461 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Geer

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Geer
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Geer. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.462 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hannut

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hannut
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hannut. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.463 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lincent

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64047
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lincent
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lincent. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.464 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oreye

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64056
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oreye
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Oreye. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.465 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Remicourt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64063

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Remicourt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Remicourt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.466 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Georges-sur-Meuse

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64065
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Georges-sur-Meuse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Georges-sur-Meuse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.467 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waremme

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64074
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Waremme
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Waremme. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.468 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wasseiges

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64075
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wasseiges
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wasseiges. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.469 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Faimes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom64076
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Faimes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Faimes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.470 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à As

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à As
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à As. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.471 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beringen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beringen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Beringen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.472 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Diepenbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Diepenbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Diepenbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.473 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Genk

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Genk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Genk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.474 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gingelom

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gingelom
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gingelom. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.475 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Halen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Halen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Halen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.476 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hasselt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hasselt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hasselt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.477 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herck-la-Ville

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herck-la-Ville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herck-la-Ville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.478 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bourg-Léopold

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bourg-Léopold
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bourg-Léopold. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.479 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lummen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lummen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lummen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.480 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nieuwerkerken

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nieuwerkerken
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Nieuwerkerken. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.481 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Opglabbeek

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71047
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Opglabbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Opglabbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.482 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Trond

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71053
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Trond
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Trond. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.483 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tessenderlo

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71057
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tessenderlo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tessenderlo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.484 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zonhoven

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71066
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zonhoven
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zonhoven. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.485 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zutendaal

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71067
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Zutendaal

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Zutendaal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.486 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ham

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71069
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ham
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ham. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.487 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Heusden-Zolder

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom71070
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Heusden-Zolder
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Heusden-Zolder. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.488 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bocholt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bocholt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bocholt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.489 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bree

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bree
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bree. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.490 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kinrooi

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kinrooi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kinrooi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.491 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lommel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lommel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lommel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.492 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Maaseik

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Maaseik

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Maaseik. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.493 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Neerpelt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Neerpelt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Neerpelt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.494 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Overpelt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Overpelt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Overpelt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.495 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Peer

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72030
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Peer
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Peer. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.496 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hamont-Achel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hamont-Achel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hamont-Achel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.497 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hechtel-Eksel

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hechtel-Eksel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hechtel-Eksel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.498 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Houthalen-Helchteren

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Houthalen-Helchteren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Houthalen-Helchteren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.499 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Meeuwen-Gruitrode

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72040

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Meeuwen-Gruitrode
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Meeuwen-Gruitrode. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.500 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dilsen-Stokkem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom72041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dilsen-Stokkem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Dilsen-Stokkem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.501 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Alken

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Alken
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Alken. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.502 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bilzen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bilzen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bilzen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.503 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Looz

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Looz
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Looz. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.504 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Heers

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Heers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Heers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.505 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herstappe

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herstappe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herstappe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.506 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hoeselt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73032

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hoeselt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hoeselt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.507 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kortessem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kortessem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kortessem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.508 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lanaken

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73042
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Lanaken
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Lanaken. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.509 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Riemst

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73066
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Riemst
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Riemst. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.510 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tongres

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73083
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tongres
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tongres. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.511 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wellen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73098
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wellen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wellen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.512 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Maasmechelen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73107
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Maasmechelen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Maasmechelen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.513 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fourons

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom73109
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fourons

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Fourons. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.514 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Arlon

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom81001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Arlon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Arlon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.515 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Attert

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom81003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Attert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Attert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.516 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aubange

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom81004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Aubange
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Aubange. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.517 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Martelange

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom81013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Martelange
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Martelange. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.518 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Messancy

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom81015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Messancy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Messancy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.519 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bastogne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom82003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bastogne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bastogne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.520 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bertogne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom82005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bertogne

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bertogne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.521 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fauvillers

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom82009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fauvillers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Fauvillers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.522 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Houffalize

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom82014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Houffalize
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Houffalize. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.523 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vielsalm

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom82032
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vielsalm
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Vielsalm. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.524 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vaux-sur-Sûre

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom82036
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vaux-sur-Sûre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Vaux-sur-Sûre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.525 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gouvy

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom82037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gouvy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gouvy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.526 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sainte-Ode

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom82038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sainte-Ode
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sainte-Ode. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.527 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Durbuy

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom83012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Durbuy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Durbuy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.528 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Erezée

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom83013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Erezée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Erezée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.529 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hotton

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom83028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hotton
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hotton. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.530 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Roche-en-Ardenne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom83031
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Roche-en-Ardenne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à La Roche-en-Ardenne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.531 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Marche-en-Famenne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom83034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Marche-en-Famenne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Marche-en-Famenne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.532 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nassogne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom83040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nassogne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Nassogne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.533 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rendeux

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom83044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rendeux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Rendeux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.534 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tenneville

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom83049
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tenneville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tenneville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.535 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Manhay

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom83055
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Manhay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Manhay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.536 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bertrix

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bertrix
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bertrix. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.537 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bouillon

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bouillon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bouillon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.538 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Daverdisse

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Daverdisse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Daverdisse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.539 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herbeumont

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Herbeumont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Herbeumont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.540 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Léglise

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84033
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Léglise
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Léglise. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.541 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Libin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Libin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Libin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.542 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Neufchâteau

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Neufchâteau
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Neufchâteau. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.543 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Paliseul

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84050
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Paliseul
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Paliseul. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.544 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Hubert

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84059
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Hubert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Hubert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.545 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tellin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84068
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tellin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tellin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.546 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wellin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84075
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wellin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wellin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.547 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Libramont-Chevigny

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom84077
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Libramont-Chevigny
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Libramont-Chevigny. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.548 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chiny

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom85007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chiny
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Chiny. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.549 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Etalle

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom85009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Etalle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Etalle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.550 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Florenville

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom85011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Florenville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Florenville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.551 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Meix-devant-Virton

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom85024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Meix-devant-Virton
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Meix-devant-Virton. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.552 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Musson

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom85026
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Musson
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Musson. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.553 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Léger

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom85034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Léger
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Léger. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.554 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tintigny

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom85039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tintigny
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tintigny. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.555 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Virton

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom85045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Virton
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Virton. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.556 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Habay

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom85046
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Habay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Habay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.557 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rouvroy

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom85047
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rouvroy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Rouvroy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.558 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anhée

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anhée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Anhée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.559 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beauraing

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Beauraing
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Beauraing. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.560 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bièvre

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bièvre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bièvre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.561 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ciney

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91030
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ciney
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ciney. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.562 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dinant

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Dinant

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Dinant. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.563 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gedinne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91054
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gedinne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gedinne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.564 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hamois

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91059
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hamois
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hamois. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.565 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Havelange

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91064
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Havelange
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Havelange. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.566 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Houyet

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91072
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Houyet
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Houyet. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.567 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Onhaye

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91103
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Onhaye
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Onhaye. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.568 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rochefort

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91114
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Rochefort
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Rochefort. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.569 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Somme-Leuze

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91120
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Somme-Leuze

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Somme-Leuze. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.570 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Yvoir

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91141
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Yvoir
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Yvoir. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.571 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hastière

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91142
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hastière
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hastière. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.572 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vresse-sur-Semois

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom91143
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Vresse-sur-Semois
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Vresse-sur-Semois. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.573 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Andenne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Andenne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Andenne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.574 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Assesse

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Assesse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Assesse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.575 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Eghezée

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Eghezée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Eghezée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.576 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Floreffe

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Floreffe

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Floreffe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.577 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fosses-la-Ville

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fosses-la-Ville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Fosses-la-Ville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.578 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gesves

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92054
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gesves
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gesves. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.579 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mettet

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92087
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Mettet
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Mettet. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.580 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Namur

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92094
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Namur
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Namur. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.581 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ohey

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92097
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Ohey
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Ohey. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.582 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Profondeville

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92101
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Profondeville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Profondeville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.583 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sombreffe

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92114
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sombreffe

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sombreffe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.584 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sambreville

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92137
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sambreville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sambreville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.585 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fernelmont

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92138
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fernelmont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Fernelmont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.586 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jemeppe-sur-Sambre

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92140
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jemeppe-sur-Sambre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Jemeppe-sur-Sambre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.587 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Bruyère

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92141
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Bruyère
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à La Bruyère. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.588 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gembloux

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom92142
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gembloux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gembloux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.589 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Cerfontaine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom93010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Cerfontaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Cerfontaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.590 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Couvin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom93014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Couvin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Couvin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.591 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Doische

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom93018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Doische
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Doische. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.592 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Florennes

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom93022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Florennes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Florennes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.593 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Philippeville

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom93056
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Philippeville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Philippeville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.594 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Walcourt

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom93088
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Walcourt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Walcourt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.595 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Viroinval

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom93090
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Viroinval
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Viroinval. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.596 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Albanie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom101
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Albanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Albanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.597 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Andorre

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom102

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Andorre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Andorre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.598 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Allemagne (République Fédérale)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom103
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Allemagne (République Fédérale)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Allemagne (République Fédérale). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.599 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Autriche

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom105
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Autriche
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Autriche. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.600 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Bulgarie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom106
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Bulgarie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Bulgarie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.601 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chypre

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom107
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Chypre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Chypre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.602 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Danemark

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom108
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Danemark
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Danemark. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.603 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Espagne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom109
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Espagne

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Espagne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.604 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Finlande

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom110
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Finlande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Finlande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.605 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en France

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom111
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en France
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en France. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.606 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Royaume-Uni

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom112
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Royaume-Uni
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Royaume-Uni. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.607 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Luxembourg

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom113
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Luxembourg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Luxembourg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.608 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Grèce

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom114
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Grèce
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Grèce. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.609 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Hongrie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom115
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Hongrie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Hongrie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.610 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Irlande

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom116
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Irlande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Irlande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.611 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Islande

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom117
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Islande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Islande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.612 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Liechtenstein

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom118
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Liechtenstein
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Liechtenstein. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.613 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Malte

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom119
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Malte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Malte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.614 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Monaco

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom120
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Monaco
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Monaco. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.615 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Norvège

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom121
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Norvège
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Norvège. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.616 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Pologne

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom122
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Pologne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Pologne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.617 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Portugal

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom123
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Portugal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Portugal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.618 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Roumanie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom124
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Roumanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Roumanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.619 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Marin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom125
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Marin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Marin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.620 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Suède

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom126
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Suède
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Suède. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.621 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Suisse

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom127
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Suisse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Suisse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.622 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Italie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom128
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Italie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Italie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.623 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Pays-Bas

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom129
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Pays-Bas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Pays-Bas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.624 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Vatican

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom133
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Vatican
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Vatican. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.625 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Lettonie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom135
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Lettonie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Lettonie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.626 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Estonie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom136
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Estonie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Estonie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.627 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Lituanie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom137
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Lituanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Lituanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.628 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en République Tchèque

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom140
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en République Tchèque
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en République Tchèque. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.629 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Slovaquie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom141
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Slovaquie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Slovaquie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.630 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Bélarus

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom142
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Bélarus
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Bélarus. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.631 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Ukraine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom143
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Ukraine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Ukraine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.632 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Moldavie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom144
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Moldavie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Moldavie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.633 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Russie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom145
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Russie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Russie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.634 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Croatie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom146
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Croatie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Croatie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.635 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Slovénie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom147
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Slovénie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Slovénie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.636 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Bosnie-Herzégovine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom149
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Bosnie-Herzégovine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Bosnie-Herzégovine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.637 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Belgique

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom150
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Belgique
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Belgique. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.638 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Monténégro

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom151
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Monténégro
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Monténégro. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.639 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Serbie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom152
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Serbie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Serbie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.640 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Kosovo

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom153
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Kosovo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Kosovo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.641 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Macédoine du Nord

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom154
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Macédoine du Nord
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Macédoine du Nord. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.642 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gibraltar (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom180
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Gibraltar (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Gibraltar (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.643 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Myanmar

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom201
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Myanmar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Myanmar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.644 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Sri Lanka

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom203
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Sri Lanka

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Sri Lanka. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.645 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Taiwan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom204
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Taiwan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Taiwan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.646 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Singapour

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom205
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Singapour
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Singapour. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.647 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Corée du Sud

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom206
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Corée du Sud
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Corée du Sud. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.648 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Inde

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom207
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Inde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Inde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.649 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Indonésie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom208
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Indonésie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Indonésie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.650 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Japon

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom209
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Japon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Japon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.651 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Laos

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom210

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Laos
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Laos. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.652 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Malaisie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom212
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Malaisie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Malaisie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.653 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Népal

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom213
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Népal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Népal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.654 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Philippines

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom214
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Philippines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Philippines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.655 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Timor-Oriental

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom215
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Timor-Oriental
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Timor-Oriental. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.656 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Cambodge

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom216
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Cambodge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Cambodge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.657 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Chine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom218
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Chine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Chine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.658 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Corée du Nord

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom219
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Corée du Nord
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Corée du Nord. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.659 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Vietnam

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom220
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Vietnam
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Vietnam. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.660 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Mongolie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom221
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Mongolie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Mongolie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.661 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Maldives

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom222
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Maldives
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Maldives. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.662 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Bhoutan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom223
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Bhoutan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Bhoutan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.663 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Brunéi

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom224
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Brunéi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Brunéi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.664 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Kazakhstan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom225
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Kazakhstan

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Kazakhstan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.665 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Kirghizstan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom226
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Kirghizstan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Kirghizstan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.666 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Ouzbékistan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom227
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Ouzbékistan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Ouzbékistan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.667 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Tadjikistan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom228
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Tadjikistan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Tadjikistan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.668 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Turkménistan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom229
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Turkménistan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Turkménistan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.669 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Chine (Hong Kong SAR)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom230
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Chine (Hong Kong SAR)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Chine (Hong Kong SAR). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.670 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Chine (Macao SAR)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom231
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Chine (Macao SAR)

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Chine (Macao SAR). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.671 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Iran

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom233
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Iran
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Iran. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.672 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Thaïlande

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom235
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Thaïlande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Thaïlande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.673 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Bangladesh

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom237
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Bangladesh
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Bangladesh. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.674 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Arménie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom249
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Arménie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Arménie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.675 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Azerbaïdjan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom250
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Azerbaïdjan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Azerbaïdjan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.676 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Afghanistan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom251
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Afghanistan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Afghanistan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.677 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Arabie saoudite

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom252
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Arabie saoudite
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Arabie saoudite. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.678 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Géorgie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom253
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Géorgie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Géorgie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.679 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Irak

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom254
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Irak
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Irak. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.680 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Israël

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom256
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Israël
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Israël. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.681 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Jordanie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom257
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Jordanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Jordanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.682 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Liban

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom258
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Liban
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Liban. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.683 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Pakistan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom259
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Pakistan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Pakistan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.684 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Emirats arabes unis

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom260
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Emirats arabes unis
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Emirats arabes unis. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.685 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Syrie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom261
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Syrie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Syrie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.686 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Turquie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom262
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Turquie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Turquie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.687 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Koweït

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom264
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Koweït
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Koweït. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.688 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oman

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom266
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Oman
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Oman. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.689 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Qatar

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom267
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Qatar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Qatar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.690 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bahreïn

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom268
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Bahreïn
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Bahreïn. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.691 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Abu Dhabi

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom269

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Abu Dhabi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Abu Dhabi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.692 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Yémen

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom270
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Yémen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Yémen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.693 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Palestine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom271
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Palestine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Palestine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.694 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jérusalem

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom272
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Jérusalem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Jérusalem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.695 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Territoire palestinien

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom273
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Territoire palestinien
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Territoire palestinien. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.696 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Lesotho

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom301
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Lesotho
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Lesotho. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.697 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Botswana

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom302
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Botswana
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Botswana. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.698 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Burundi

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom303
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Burundi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Burundi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.699 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Cameroun

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom304
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Cameroun
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Cameroun. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.700 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en République centrafricaine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom305
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en République centrafricaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en République centrafricaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.701 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Congo (République démocratique)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom306
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Congo (République démocratique)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Congo (République démocratique). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.702 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Congo (République)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom307
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Congo (République)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Congo (République). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.703 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Burkina Faso

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom308
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Burkina Faso
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Burkina Faso. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.704 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Côte d'Ivoire

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom309

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Côte d'Ivoire
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Côte d'Ivoire. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.705 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Bénin

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom310
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Bénin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Bénin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.706 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Éthiopie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom311
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Éthiopie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Éthiopie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.707 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Gabon

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom312
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Gabon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Gabon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.708 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Gambie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom313
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Gambie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Gambie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.709 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Ghana

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom314
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Ghana
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Ghana. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.710 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Guinée

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom315
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Guinée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Guinée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.711 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Maurice

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom317
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Maurice

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Maurice. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.712 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Libéria

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom318
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Libéria
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Libéria. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.713 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Mali

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom319
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Mali
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Mali. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.714 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Sénégal

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom320
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Sénégal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Sénégal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.715 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Niger

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom321
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Niger
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Niger. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.716 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Nigéria

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom322
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Nigéria
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Nigéria. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.717 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Ouganda

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom323
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Ouganda
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Ouganda. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.718 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Madagascar

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom324
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Madagascar

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Madagascar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.719 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Afrique du Sud

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom325
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Afrique du Sud
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Afrique du Sud. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.720 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Rwanda

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom327
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Rwanda
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Rwanda. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.721 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Sierra Leone

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom328
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Sierra Leone
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Sierra Leone. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.722 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Somalie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom329
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Somalie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Somalie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.723 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Tanzanie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom332
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Tanzanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Tanzanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.724 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Tchad

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom333
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Tchad
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Tchad. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.725 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Togo

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom334
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Togo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Togo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.726 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Zambie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom335
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Zambie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Zambie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.727 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Kenya

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom336
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Kenya
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Kenya. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.728 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Guinée équatoriale

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom337
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Guinée équatoriale
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Guinée équatoriale. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.729 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Guinée-Bissau

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom338
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Guinée-Bissau
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Guinée-Bissau. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.730 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles du Cap Vert

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom339
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles du Cap Vert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles du Cap Vert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.731 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Mozambique

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom340
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Mozambique
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Mozambique. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.732 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Angola

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom341
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Angola
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Angola. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.733 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Seychelles

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom342
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Seychelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Seychelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.734 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Comores

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom343
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Comores
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Comores. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.735 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Zimbabwe

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom344
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Zimbabwe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Zimbabwe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.736 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Djibouti

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom345
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Djibouti
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Djibouti. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.737 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à São Tomé et Príncipe

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom346
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à São Tomé et Príncipe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à São Tomé et Príncipe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.738 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Erythrée

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom349
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Erythrée

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Erythrée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.739 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Algérie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom351
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Algérie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Algérie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.740 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Egypte

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom352
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Egypte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Egypte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.741 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Libye

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom353
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Libye
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Libye. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.742 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Maroc

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom354
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Maroc
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Maroc. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.743 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Mauritanie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom355
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Mauritanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Mauritanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.744 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Soudan

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom356
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Soudan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Soudan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.745 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Tunisie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom357
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Tunisie

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Tunisie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.746 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Malawi

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom358
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Malawi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Malawi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.747 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Soudan du Sud

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom365
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Soudan du Sud
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Soudan du Sud. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.748 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Eswatini

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom366
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Eswatini
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Eswatini. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.749 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Cabinda

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom382
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Cabinda
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Cabinda. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.750 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Namibie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom384
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Namibie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Namibie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.751 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Réunion (France)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom387
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Réunion (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à La Réunion (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.752 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Sahara occidental

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom388
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Sahara occidental
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Sahara occidental. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.753 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sainte-Hélène (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom389
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sainte-Hélène (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sainte-Hélène (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.754 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fernando Poo

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom392
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Fernando Poo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Fernando Poo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.755 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Iles Canaries (Espagne)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom398
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Iles Canaries (Espagne)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Iles Canaries (Espagne). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.756 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Madère (Portugal)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom399
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Madère (Portugal)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Madère (Portugal). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.757 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Canada

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom401
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Canada
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Canada. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.758 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux États-Unis d'Amérique

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom402
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux États-Unis d'Amérique

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux États-Unis d'Amérique. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.759 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Antigua-et-Barbuda

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom403
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Antigua-et-Barbuda
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Antigua-et-Barbuda. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.760 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Costa Rica

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom411
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Costa Rica
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Costa Rica. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.761 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Cuba

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom412
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Cuba
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Cuba. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.762 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Guatemala

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom413
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Guatemala
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Guatemala. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.763 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Honduras

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom414
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Honduras
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Honduras. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.764 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Jamaïque

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom415
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Jamaïque
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Jamaïque. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.765 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Mexique

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom416
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Mexique
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Mexique. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.766 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Nicaragua

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom417
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Nicaragua
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Nicaragua. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.767 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Panama

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom418
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Panama
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Panama. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.768 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Haïti

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom419
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Haïti
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Haïti. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.769 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en République Dominicaine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom420
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en République Dominicaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en République Dominicaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.770 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à El Salvador

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom421
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à El Salvador
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à El Salvador. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.771 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Trinité-et-Tobago

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom422
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Trinité-et-Tobago

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Trinité-et-Tobago. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.772 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Barbade

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom423
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à La Barbade
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à La Barbade. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.773 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles britanniques

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom424
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles britanniques
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles britanniques. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.774 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Bahamas

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom425
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Bahamas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Bahamas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.775 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Grenade

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom426
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Grenade
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Grenade. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.776 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Dominica

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom427
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Dominica
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Dominica. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.777 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sainte-Lucie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom428
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Sainte-Lucie

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Sainte-Lucie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.778 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom429
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.779 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Belize

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom430
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Belize
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Belize. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.780 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Christophe-et-Nièves

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom431
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Christophe-et-Nièves
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Christophe-et-Nièves. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.781 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Vierges américaines (États-Unis)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom478
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Vierges américaines (États-Unis)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Vierges américaines (États-Unis). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.782 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Vierges britanniques (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom479
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Vierges britanniques (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Vierges britanniques (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.783 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles françaises

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom481

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles françaises
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles françaises. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.784 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles néerlandaises

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom482
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles néerlandaises
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles néerlandaises. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.785 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles américaines

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom483
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles américaines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Antilles américaines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.786 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Bermudes (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom485
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Bermudes (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Bermudes (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.787 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Vierges

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom486
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Vierges
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Vierges. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.788 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Porto-Rico (États-Unis)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom487
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Porto-Rico (États-Unis)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Porto-Rico (États-Unis). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.789 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Turques-et-Caïques (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom488
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Turques-et-Caïques (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Turques-et-Caïques (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.790 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anguilla (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom490
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Anguilla (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Anguilla (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.791 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Caïmanes (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom492
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Caïmanes (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Caïmanes (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.792 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Montserrat (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom493
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Montserrat (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Montserrat (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.793 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Pierre-et-Miquelon (France)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom495
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Pierre-et-Miquelon (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Pierre-et-Miquelon (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.794 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Guadeloupe (France)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom496
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Guadeloupe (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Guadeloupe (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.795 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Martinique (France)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom497
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Martinique (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Martinique (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.796 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Groenland (Danemark)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom498
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Groenland (Danemark)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Groenland (Danemark). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.797 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Barthélemy (France)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom499
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Barthélemy (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Saint-Barthélemy (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.798 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Argentine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom511
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Argentine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Argentine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.799 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Bolivie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom512
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Bolivie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Bolivie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.800 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Brésil

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom513
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Brésil
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Brésil. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.801 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Chili

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom514
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Chili

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Chili. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.802 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Colombie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom515
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Colombie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Colombie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.803 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Equateur

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom516
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Equateur
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Equateur. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.804 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Paraguay

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom517
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Paraguay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Paraguay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.805 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Pérou

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom518
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Pérou
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Pérou. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.806 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Uruguay

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom519
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Uruguay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Uruguay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.807 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Venezuela

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom520
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Venezuela
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Venezuela. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.808 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Guyana

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom521
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Guyana
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Guyana. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.809 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Suriname

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom522
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Suriname
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Suriname. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.810 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Malouines (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom580
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Malouines (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Malouines (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.811 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Guyane (France)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom581
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Guyane (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Guyane (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.812 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Micronésie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom602
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Micronésie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Micronésie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.813 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Marshall

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom603
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Marshall
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Marshall. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.814 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Niué

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom604
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Niué

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Niué. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.815 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Cook

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom605
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Cook
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Cook. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.816 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Samoa

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom606
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Samoa
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Samoa. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.817 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kiribati

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom607
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Kiribati
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Kiribati. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.818 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Australie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom611
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Australie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Australie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.819 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Nouvelle-Zélande

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom613
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Nouvelle-Zélande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Nouvelle-Zélande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.820 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nauru

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom615
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Nauru
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Nauru. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.821 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Tonga

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom616

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Tonga
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Tonga. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.822 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Fiji

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom617
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Fiji
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Fiji. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.823 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Papouasie Nouvelle Guinée

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom619
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Papouasie Nouvelle Guinée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Papouasie Nouvelle Guinée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.824 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles du Pacifique

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom620
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles du Pacifique
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles du Pacifique. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.825 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Tuvalu

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom621
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Tuvalu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Tuvalu. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.826 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Solomon

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom623
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Solomon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Îles Solomon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.827 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Vanuatu

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom624
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège au Vanuatu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège au Vanuatu. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.828 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Palaos

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom679
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Palaos
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Palaos. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.829 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Archipel des Carolines

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom680
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Archipel des Carolines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Archipel des Carolines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.830 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Guam (États-Unis)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom681
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Guam (États-Unis)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Guam (États-Unis). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.831 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hawaï

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom682
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Hawaï
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Hawaï. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.832 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Nouvelle-Calédonie (France)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom683
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Nouvelle-Calédonie (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Nouvelle-Calédonie (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.833 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Polynésie française (France)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom684
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Polynésie française (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Polynésie française (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.834 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Tokelau (Nouvelle-Zélande)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom686
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Tokelau (Nouvelle-Zélande)

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Tokelau (Nouvelle-Zélande). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.835 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tahiti

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom688
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Tahiti
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Tahiti. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.836 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wallis et Futuna (France)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom689
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Wallis et Futuna (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Wallis et Futuna (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.837 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Samoa américaines (Etats-Unis)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom690
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège aux Samoa américaines (Etats-Unis)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège aux Samoa américaines (Etats-Unis). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.838 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Territoire sous tutelle américaine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom691
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Territoire sous tutelle américaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Territoire sous tutelle américaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.839 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pitcairn (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom692
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège à Pitcairn (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège à Pitcairn (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.840 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Territoire sous tutelle de l'Australie

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom693
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Territoire sous tutelle de l'Australie

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Territoire sous tutelle de l'Australie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.841 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Territoire sous tutelle de la Nouvelle-Zélande

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom694
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a son siège en Territoire sous tutelle de la Nouvelle-Zélande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a son siège en Territoire sous tutelle de la Nouvelle-Zélande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.842 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire dont le pays de domicile est indéterminé

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom999
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire dont le pays de domicile est indéterminé
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire dont le pays de domicile est indéterminé. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.1.1.843 Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a une information de domicile non disponible

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom000
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un titulaire a une information de domicile non disponible
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un titulaire a une information de domicile non disponible (personnes décédées, titulaires spéciaux ou dossiers incomplets). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité détenue.

4.1.2 Territoire national – Origine des titulaires – Personnes morales

Identifiant du type	NationalWideOwnersOriginLegalPersons
Nom du type	Territoire national – Origine des titulaires – Personnes morales
Type générique	OwnersOriginLegalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé d'un objet unique correspondant à l'ensemble du territoire national.

4.1.3 Territoire des régions – Origine des titulaires – Personnes morales

Identifiant du type	RegionalWideOwnersOriginLegalPersons
Nom du type	Territoire des régions – Origine des titulaires – Personnes morales
Type générique	OwnersOriginLegalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé de trois objets correspondant aux territoires respectifs des trois régions.

4.1.4 Territoire des provinces – Origine des titulaires – Personnes morales

Identifiant du type	ProvincialWideOwnersOriginLegalPersons
Nom du type	Territoire des provinces – Origine des titulaires – Personnes morales
Type générique	OwnersOriginLegalPersonsGenericType

Définition du type	Type composé de trois objets correspondant aux territoires respectifs des dix provinces, ainsi que du territoire de la région de Bruxelles-Capitale.

4.1.4.1 Objet fictif

Identifiant de l'attribut	Fictious
Nom de l'attribut	Objet fictif
Définition de l'attribut	Attribut booléen, indiquant si l'objet considéré est réel (0) ou fictif (1). Il ne vaut 1 que pour l'objet correspondant à la Région de Bruxelles-Capitale, qui est intégrée à ce type d'objets pour représenter l'ensemble du territoire national, alors qu'elle est soustraite à l'organisation provinciale.

4.1.5 Territoire des arrondissements – Origine des titulaires – Personnes morales

Identifiant du type	ArrondissementWideOwnersOriginLegalPersons
Nom du type	Territoire des arrondissements – Origine des titulaires – Personnes morales
Type générique	OwnersOriginLegalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des arrondissements.

4.1.6 Territoire des communes – Origine des titulaires – Personnes morales

Identifiant du type	MunicipalityWideOwnersOriginLegalPersons
Nom du type	Territoire des communes – Origine des titulaires – Personnes morales
Type générique	OwnersOriginLegalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des communes.

4.1.7 Territoire des arrondissements – Origine des titulaires – Personnes morales

Identifiant du type	DivisionWideOwnersOriginLegalPersons
Nom du type	Territoire des arrondissements – Origine des titulaires – Personnes morales
Type générique	OwnersOriginLegalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des divisions cadastrales (les divisions cadastrales correspondent, approximativement aux communes qui existaient avant la fusion reconnue par la loi du 30 décembre 1975).

4.1.8 Territoire des secteurs statistiques – Origine des titulaires – Personnes morales

Identifiant du type	StatisticalUnitWideOwnersOriginLegalPersons
Nom du type	Territoire des secteurs statistiques – Origine des titulaires – Personnes morales
Type générique	OwnersOriginLegalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des secteurs statistiques belges, dont les géométries sont maintenues par le SPF Economie. Il ne s'agit pas d'une unité légale, mais d'une unité de travail du SPF Economie.

4.1.8.1 Objet fictif

Identifiant de l'attribut	Fictious
Nom de l'attribut	Objet fictif
Définition de l'attribut	Attribut booléen, indiquant si l'objet considéré est réel (0) ou fictif (1). Il ne vaut 1 que pour le secteur statistique fictif regroupant les parcelles qui n'ont pas correctement été reliées à un secteur statistique réel.

4.1.9 Table des origines

Identifiant du type	OriginTable
Nom du type	Table des origines

Type générique	None
Définition du type	Type composé de l'ensemble des communes, pays et territoires où sont domiciliés les titulaires avec leur code et leur dénomination en français et néerlandais. Cette table est fournie pour faciliter l'exploitation du jeu de données en proposant sous forme structurée des données reprises dans le présent document.

4.1.9.1 Attribut d'origine

Identifiant de l'attribut	OwnerFrom
Nom de l'attribut	Attribut d'origine
Définition de l'attribut	Nom de l'attribut indiquant l'origine des titulaires repris dans les autres types.

4.1.9.2 Identifiant de l'origine

Identifiant de l'attribut	NISCode
Nom de l'attribut	Identifiant de l'origine
Définition de l'attribut	Identifiant unique de la commune, du pays ou du territoire, maintenu par le SPF Economie.

4.1.9.3 Nom français de l'origine

Identifiant de l'attribut	NameFre
Nom de l'attribut	Nom français de l'origine
Définition de l'attribut	L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988 pour le nom de communes et de la Source Authentique Codes Pays pour le nom des pays et territoires.

4.1.9.4 Nom néerlandais de l'origine

Identifiant de l'attribut	NameDut
Nom de l'attribut	Nom néerlandais de l'origine
Définition de l'attribut	L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988 pour le nom de communes et de la Source Authentique Codes Pays pour le nom des pays et territoires.

4.1.9.5 Code ISO-2 de l'origine

Identifiant de l'attribut	ISOCode
Nom de l'attribut	Code ISO-2 de l'origine
Définition de l'attribut	Code ISO 3166-1 alpha-2 du pays ou territoire d'origine, maintenu par l'ISO.

5. SYSTÈMES DE RÉFÉRENCE

5.1 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE SPATIAL

Conformément à ce qui est décrit au point 3.7 relatif au type de couverture spatiale, le jeu de données décrit par les présentes spécifications ne contient aucune géométrie. Dès lors, la présente section est sans objet.

5.2 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE TEMPOREL

Les dates sont exprimées dans le calendrier grégorien.

6. QUALITÉ DES DONNÉES

6.1 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Il n'existe aucun test visant à s'assurer de la qualité du jeu de données décrit. Des vérifications ciblées sont opérées sur le terrain pour s'assurer de la conformité des informations déclarées. Des vérifications continues visent à s'assurer de la cohérence globale des données.

6.2 GÉNÉALOGIE

Origine des titulaires – Personnes morales est constitué à partir de la base de données cadastrales de référence et à partir de la base de données relatives aux personnes morales. Dans la première, sont consignés, pour chaque parcelle, la nature cadastrale, les titulaires de droits réels et la nature de leur droit. Ces variables sont déterminées notamment suite à un changement de droit réel ou suite à l'enregistrement d'un acte. Dans la seconde base de données, sont reprises, pour chaque personne morale diverses informations provenant de la Banque-Carrefour des Entreprises, source authentique en ce qui concerne les personnes morales.

7. DISTRIBUTION DU JEU DE DONNÉES

7.1 FORMAT DE DISTRIBUTION

Le jeu de données est disponible au format CSV.

7.2 VERSION DU FORMAT

La version 1.0 du format précité est d'application.

7.3 SPÉCIFICATION DU FORMAT

Les spécifications du format sont maintenues par l'IANA et disponibles à la présente URL :
https://www.iana.org/assignments/media-types/text/csv.

7.4 LANGUES DU JEU DE DONNÉES

Le jeu de données est multilingue et contient des champs textuels en Néerlandais, en Français et en Allemand.

7.5 CODAGE DES CARACTÈRES

Les caractères sont encodés en UTF-8.

8. MÉTADONNÉES

Les métadonnées sont pleinement consultables à l'adresse suivante :
https://www.geo.be/catalog/details/a4deffe1-66b8-11f0-a94b-00be432db085.

9. MISE À JOUR DES DONNÉES

Le jeu de données est mis à jour annuellement en se basant sur les données patrimoniales du 1er janvier de l'année en cours.

10. TABLE DES MATIÈRES

1 APERÇU GÉNÉRAL 2
1.1 INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION DES SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT 2
1.2 TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS 2
1.3 ABRÉVIATIONS UTILISÉES 3
1.4 DESCRIPTION INFORMELLE DU PRODUIT 3

2 PÉRIMÈTRE DES SPÉCIFICATIONS 4

3 IDENTIFICATION DU PRODUIT 4
3.1 TITRE 4
3.2 VERSION 4
3.3 DESCRIPTION 4
3.4 THÈME(S) 4
3.5 COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE 4
3.6 COUVERTURE TEMPORELLE 4
3.7 TYPE DE REPRÉSENTATION SPATIALE 4

4 CONTENU ET STRUCTURE DES DONNÉES 4
4.1 CATALOGUE D'OBJETS 5

5 SYSTÈMES DE RÉFÉRENCE 154
5.1 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE SPATIAL 154
5.2 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE TEMPOREL 154

6 QUALITÉ DES DONNÉES 154
6.1 CONTRÔLE DE QUALITÉ 154
6.2 GÉNÉALOGIE 155

7 DISTRIBUTION DU JEU DE DONNÉES 155
7.1 FORMAT DE DISTRIBUTION 155
7.2 VERSION DU FORMAT 155
7.3 SPÉCIFICATION DU FORMAT 155
7.4 LANGUES DU JEU DE DONNÉES 155
7.5 CODAGE DES CARACTÈRES 155

8 MÉTADONNÉES 155

9 MISE À JOUR DES DONNÉES 155

10 TABLE DES MATIÈRES 156